

PORTÉ PAR L'ESSOR DES TPE,
D'INTERNET ET DU MOBILE

Le e-paiement gagne du terrain

Le paiement électronique continue de gagner du terrain en Algérie. Les dernières données du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) montrent une progression soutenue de l'ensemble des moyens de paiement dématérialisés, qu'il s'agisse des paiements sur terminaux de paiement électronique (TPE), des transactions sur Internet ou encore du paiement mobile. P 3



NOUVEAUX BACHELIERS
2026

**Les préinscriptions
universitaires
débutent le 15 juillet**

À peine les résultats du baccalauréat 2026 annoncés ce dimanche, les nouveaux bacheliers entreront dans une nouvelle étape décisive de leur parcours universitaire. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) ouvrira officiellement les préinscriptions universitaires à partir du 15 juillet, marquant le lancement de la campagne d'orientation pour l'année universitaire 2026-2027.

P 2

OPEP+ /MAINTIEN D'UNE
STRATÉGIE DE STABILITÉ DU
MARCHÉ

**«Vendre plus et
moins cher plutôt
que moins et cher»**

La dernière réunion de l'OPEP+ s'est terminée avec un communiqué affichant clairement son engagement en faveur de la stabilité du marché pétrolier à travers une adaptation de son niveau de production à l'évolution de l'offre et la demande mondiale. Cela signifie que l'OPEP+ va continuer à suivre de près (mensuellement) les conditions du marché, et son niveau de production à travers des augmentations progressives, leur suspension, ou même leur annulation si nécessaire.

P 5

RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS LOGISTIQUES DE
NAFTAL

**100 nouveaux
camions réceptionnés,
400 emplois à la clé**

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) renforce sa flotte logistique. Elle vient de réceptionner une première tranche de 100 camions citernes destinés au transport des produits pétroliers, dans le cadre d'un partenariat industriel conclu avec l'Entreprise de développement de l'industrie automobile (EDIA), relevant de la Direction des industries militaires du ministère de la Défense nationale.

P 16

DRAGAGE DES PORTS

**Le plan d'action
de la société mixte
algéro-chinoise examiné** P 3

LUTTER CONTRE
LE GASPILLAGE D'ÉNERGIE

**Le ministère
mise sur la consommation
intelligente** P 5

AMÉLIORATION URBAINE DANS
LA COMMUNE DE CONSTANTINE

**Un budget de 250 millions
DA dégagé** P 6

BACCALAURÉAT 2026

Le taux national de réussite atteint 56,18 %

Le taux national de réussite à l'examen du baccalauréat (session de juin 2026) a atteint 56,18 %, a annoncé, dimanche à Alger, le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui. Lors d'une conférence de presse, M. Sadaoui a précisé que 588 611 élèves scolarisés ont passé les épreuves du baccalauréat cette année, dont 327 029 ont été admis. S'agissant des candidats libres, leur nombre s'élevait à 612 278, dont 97 000 ont été admis, soit un taux de réussite de 31,43 %. Au total, 1 232 candidats, scolarisés et libres, ont obtenu la mention Excellent (moyenne de 18 et plus), tandis que 21 800 candidats ont obtenu la mention Très bien (moyenne comprise entre 16 et 18). Par ailleurs, le ministre a fait savoir que l'élève Guerroumi Bouchra Hibat Allah, du lycée Chahid Bouzira Ahmed, dans la wilaya de Tيارت, a obtenu la première place à l'échelle nationale à l'examen du baccalauréat (session de juin 2026), avec une moyenne de 19,26 dans la filière Mathématiques techniques. La deuxième place est revenue à l'élève Nasrallah Yakin, originaire de la wilaya de Tébessa et scolarisée au lycée des Mathématiques de Kouba (Alger), avec une moyenne de 19,21, suivie, à la troisième place, par l'élève Saal Zineb Douaa, du groupe scolaire privé « El Macir » d'El Achour (Alger), avec une moyenne de 19,16 dans la filière Sciences expérimentales. Synthèse : R. E.

ORAN

16 blessés dans un incendie suivi d'une explosion dans un immeuble à Oued Tlelat

Seize personnes ont été blessées, dont six agents de la Protection civile, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré, samedi soir, au niveau des compteurs électriques d'un immeuble résidentiel situé dans le quartier des 3.100 logements, dans la commune d'Oued Tlelat (Sud d'Oran), ont indiqué les services de la Protection civile. Selon la même source, les unités de la Protection civile sont intervenues à 20h06, après le déclenchement d'un incendie au niveau des compteurs électriques situés au rez-de-chaussée d'un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et de neuf étages. Les flammes se sont ensuite propagées aux étages supérieurs, avant qu'une explosion ne se produise au deuxième étage. La même source a ajouté que l'explosion a provoqué l'effondrement des murs extérieurs de deux appartements de l'immeuble. Le sinistre a fait, selon un bilan provisoire, 16 blessés, dont six agents de la Protection civile, qui ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'établissement hospitalier local.

NOUVEAUX BACHELIERS 2026

Les préinscriptions universitaires débutent le 15 juillet

À peine les résultats du baccalauréat 2026 annoncés ce dimanche, les nouveaux bacheliers entreront dans une nouvelle étape décisive de leur parcours universitaire. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) ouvrira officiellement les préinscriptions universitaires à partir du 15 juillet, marquant le lancement de la campagne d'orientation pour l'année universitaire 2026-2027.

Par Reda Hadi

Cette opération se distingue par une numérisation renforcée des procédures, l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'accompagnement des étudiants et l'introduction de nouvelles formations en adéquation avec les besoins de l'économie nationale. Les opérations de préinscription se dérouleront du 15 au 19 juillet sur la plateforme numérique Progress. Les candidats auront ensuite la possibilité de confirmer ou de modifier leurs choix du 20 au 22 juillet, avant le traitement informatique des vœux prévu du 23 au 29 juillet. Les résultats de l'orientation seront publiés dans la soirée du 30 juillet, tandis que les inscriptions définitives auront lieu du 5 au 10 août, exclusivement en ligne, après le paiement électronique des droits d'inscription fixés à 200 dinars. Présentant les nouveautés de cette opération, le directeur général des enseignements et de la formation au MESRS, Mahmoud Ali Choukri, a indiqué que les futurs étudiants disposeront désormais d'un système d'orientation entièrement digitalisé, conçu pour simplifier les démarches et améliorer la qualité des choix. Parmi les principales innovations figure l'élargissement du nombre de vœux. Les nouveaux bacheliers pourront désormais formuler entre six et douze choix, contre dix au maximum auparavant. Selon le responsable, cette mesure permettra d'accroître les chances d'obtenir une affectation conforme aux aspirations des candidats et de réduire les cas de « zéro choix », où aucun des vœux exprimés n'est satisfait. Une seconde phase d'orientation est d'ailleurs prévue pour les candidats qui ne seront affectés à aucune filière lors du

premier traitement. Elle se déroulera du 31 juillet au 2 août, avec une publication des résultats le 5 août, avant le lancement des inscriptions définitives.

Une orientation entièrement numérisée

Le ministère poursuit également sa transformation numérique en remplaçant la traditionnelle circulaire d'orientation, volumineuse et souvent difficile à exploiter, par une plateforme interactive accessible sur ordinateur et smartphone. Cette interface regroupera l'ensemble des informations relatives aux offres de formation, aux conditions d'accès, aux établissements universitaires, aux capacités d'accueil ainsi qu'aux débouchés professionnels de chaque spécialité. Les futurs étudiants bénéficieront également d'un calculateur automatique de moyenne pondérée, leur permettant de vérifier instantanément leur éligibilité aux différentes filières en fonction de leurs résultats au baccalauréat. Autre nouveauté, un assistant intelligent basé sur l'intelligence artificielle, développé par des étudiants de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle de Sidi Abdellah, accompagnera les candidats en répondant à leurs interrogations sur les procédures d'inscription, les spécialités, les conditions d'accès ou encore les œuvres universitaires. Cet outil viendra compléter la cellule d'assistance mise en place chaque année par le ministère. Mahmoud Ali Choukri a rappelé que l'affectation des nouveaux bacheliers repose sur quatre critères principaux : la série et les résultats obtenus au baccalauréat, les choix exprimés par le candidat, les capacités d'accueil des établissements et la circonscription géographique. Selon

lui, ce dispositif entièrement numérisé garantit la transparence et l'égalité des chances.

Nouvelles formations et métiers d'avenir

La rentrée universitaire 2026 sera également marquée par l'ouverture de plusieurs formations inédites. Pour la première fois, un parcours d'ingénieur d'État en intelligence artificielle sera proposé dès la première année dans treize universités. Un master intégré en technologies quantiques sera également lancé dans neuf établissements. Le ministère introduit aussi de nouvelles formules de doubles diplômes, permettant aux étudiants d'obtenir simultanément deux licences ou d'associer une formation professionnelle à une seconde spécialité. Les combinaisons concernent notamment le droit et l'anglais, la pharmacie et la gestion, l'informatique et la gestion ou encore le droit public et les relations internationales. La stratégie d'ouverture internationale se poursuit également à travers plusieurs formations en codiplomation développées avec des universités partenaires en Mauritanie, au Portugal, en Espagne, en Russie et en Tunisie, dans des domaines tels que les technologies minières, la cybersécurité, le tourisme intelligent, l'économie bleue ou encore les technologies pétrolières. Enfin, le ministère assure que les 117 établissements universitaires du pays sont prêts à accueillir les nouveaux inscrits. La prochaine rentrée sera renforcée par la mise en service de 21 000 nouvelles places pédagogiques, 9 500 lits dans les résidences universitaires, ainsi qu'une nouvelle bibliothèque centrale et un restaurant universitaire.

BACCALAURÉAT 2026

Les Écoles des Cadets de la nation enregistrent d'excellents résultats

Les promotions des Ecoles des Cadets de la nation du cycle secondaire ont enregistré d'excellents résultats aux épreuves du Baccalauréat, session juin 2026, avec un taux de réussite de 99,11% et de 100 % pour les Cadettes, indique, dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Suite à l'annonce des résultats des épreuves du Baccalau-

réat pour la session juin 2026, les promotions des Ecoles des Cadets de la nation du cycle secondaire, ont enregistré comme à chaque année d'excellents résultats, avec un taux de réussite de 99,11%, où les Cadettes ont enregistré un taux de 100 % de réussite, alors que le Cadet Guedrez Ziad, relevant de l'Ecole des Cadets de la nation de Bejaia en 5ème Région militaire, a obtenu

une moyenne de 18,97 dans la filière sciences expérimentales, tandis que la filière des mathématiques a enregistré un taux de réussite de 100%", précise la même source. En cette occasion, "le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire présente ses vives fé-

licitations à tous les lauréats et les cadres qui ont contribué à l'obtention de ces résultats forts honorables, leur souhaitant davantage de succès et de distinction", conclut le communiqué du MDN.

APS

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PORTÉ PAR L'ESSOR DES TPE, D'INTERNET ET DU MOBILE

Le e-paiement gagne du terrain

Le paiement électronique continue de gagner du terrain en Algérie. Les dernières données du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) montrent une progression soutenue de l'ensemble des moyens de paiement dématérialisés, qu'il s'agisse des paiements sur terminaux de paiement électronique (TPE), des transactions sur Internet ou encore du paiement mobile.

Par Zahir R.

En effet, cette dynamique, portée par la généralisation des infrastructures numériques, l'élargissement du réseau d'acceptation et l'évolution des habitudes des consommateurs, confirme l'installation progressive d'une véritable culture du paiement électronique. Les chiffres arrêtés à fin mai 2026 par le GIE Monétique témoignent d'une accélération de cette transformation. Le parc des moyens de paiement s'étoffe, les volumes de transactions atteignent des niveaux inédits et les usages se diversifient, aussi bien dans le commerce de proximité que dans les services administratifs.

Le seuil d'un million de paiements franchi

S'agissant de l'activité de paiement de proximité sur TPE, elle affiche la progression la plus spectaculaire. Après plusieurs années de croissance continue, l'année 2025 a constitué un véritable tournant avec un doublement du nombre de transactions par rapport à 2024 (+80,9 %) et une hausse de plus de 100 % de leur valeur. Cette tendance s'est poursuivie au cours des cinq premiers mois de 2026. Pour la première fois, le seuil d'un million de paiements mensuels a été franchi dès janvier et maintenu jusqu'en mai. Le volume des transactions est ainsi passé de 1,18 million en janvier à près de 1,64 million en mai, tandis que leur valeur a atteint un record de plus de 21 milliards de dinars au cours de ce même mois. Le montant moyen par transaction poursuit également sa progression. Après avoir avoisiné 6 000 dinars en 2020, il dépasse désormais les 10 000 dinars et atteint près de 12 850 dinars en mai 2026. Selon le GIE Monétique, ce pic s'explique principalement par l'ouverture du paiement par TPE pour l'achat des moutons de l'Aïd El-Adha, illustrant la capacité du paiement électronique à accompagner des transactions de plus en plus impor-

tales. Depuis 2016, le volume des paiements de proximité est passé de seulement 65 501 opérations à plus de 10 millions en 2025, soit une multiplication par 154 en neuf ans, traduisant une évolution profonde des comportements des consommateurs.

Le commerce électronique poursuit son expansion

Le paiement sur Internet confirme également sa montée en puissance. Après son essor durant la crise sanitaire, cette activité bénéficie désormais de l'intégration de nombreux services administratifs et publics. Les paiements des frais d'inscription au BEM et au baccalauréat, des inscriptions universitaires, des loyers AADL, des impôts, ainsi que de nombreuses prestations administratives, contribuent désormais fortement à la croissance du commerce électronique. L'année 2025 a été marquée par une progression exceptionnelle, notamment grâce au paiement en ligne de la première tranche du programme AADL 3. Depuis janvier 2026, le volume des transactions se maintient au-dessus des deux millions d'opérations mensuelles. Après un niveau particulièrement élevé en janvier et février, porté notamment par les paiements liés à AADL 3 et au Hadj 2026, un nouveau pic a été enregistré en avril et surtout en mai, période durant laquelle le montant moyen par transaction a atteint plus de 32 400 dinars, sous l'effet conjugué du règlement de la deuxième tranche d'AADL 3 et des ventes de moutons pour l'Aïd El-Adha. Parallèlement, la structure des paiements évolue. Alors que les télécommunications représentaient plus de 92 % des transactions en ligne en 2020, leur part est progressivement descendue à 45 % en 2025, au profit des services administratifs, des prestataires de services, des assurances ou encore des transports. Cette diversification traduit, en effet, une appropriation croissante du paiement électronique par l'ensemble des secteurs économiques.

Le paiement mobile s'installe progressivement

Autre segment en pleine expansion, le paiement mobile poursuit son développement depuis le lancement officiel de la solution interbancaire « DZ Mob Pay » en janvier 2025. Même si seules sept banques pilotes participent actuellement au dispositif, les transferts d'argent entre particuliers (P2P) connaissent une croissance rapide. Leur volume a plus que doublé en 2024 avant de poursuivre sa progression en 2025, confirmant l'intérêt des utilisateurs pour un service fondé sur la simplicité, la rapidité et la mobilité. Le montant moyen des transferts reste relativement stable, oscillant entre 13 000 et 14 000 dinars, tandis que le paiement mobile destiné aux achats du quotidien conserve un ticket moyen inférieur à 1 000 dinars, signe d'une utilisation régulière pour les petites dépenses. Cette dynamique est soutenue par un renforcement continu des infrastructures monétiques. À fin mai 2026, près de 23 millions de cartes interbancaires étaient en circulation, dont 82 % de cartes Edahabia et 18 % de cartes CIB. Plus de 43 % de ces cartes ont été utilisées au moins une fois au cours du seul mois de mai pour effectuer un retrait ou un paiement. Le nombre de cartes sans contact continue également de progres-

ser, avec plus de 500 000 cartes à double interface déjà en circulation.

Des infrastructures en forte expansion

Par ailleurs, le réseau des distributeurs automatiques poursuit, lui aussi, son développement. Le pays comptait 4 849 ATM en service à fin mai, soit 170 automates supplémentaires par rapport à décembre 2025. Malgré cette progression, le ratio national demeure inférieur à la moyenne mondiale, avec 14,5 automates pour 100 000 adultes contre plus de 40 à l'échelle internationale. L'évolution la plus remarquable concerne toutefois les terminaux de paiement électronique. En seulement cinq mois, plus de 37 000 nouveaux TPE ont été installés, portant leur nombre à un niveau jamais atteint et représentant une progression de 47 % par rapport à fin 2025. Cette accélération résulte des efforts conjoints des banques, du GIE Monétique, de SATIM, de SSB et des prestataires agréés pour élargir le réseau d'acceptation auprès des commerçants des secteurs public et privé. Le commerce électronique bénéficie également de cet élan. Le nombre de webmarchands intégrés à la plateforme nationale est passé de 644 à la fin de 2025 à 985 à fin mai 2026, soit une progression de plus de 53 %, ouvrant la voie à une offre toujours plus large de services accessibles en ligne.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés portant notamment sur le portail national des services numériques, le suivi de la mise en œuvre des accords de coopération avec le Niger et le Tchad, le développement de l'écosystème des start-up, ainsi qu'un exposé sur la saison touristique, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés portant notamment sur les domaines d'exploitation du portail national des services numériques, le suivi de la mise en œuvre des accords de coopération conclus avec les deux pays frères, le Niger et le Tchad, le développement de l'écosystème des start-up, ainsi qu'un exposé sur la saison touristique", lit-on dans le communiqué.

APS

DRAGAGE DES PORTS

Le plan d'action de la société mixte algéro-chinoise examiné

Le ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de Base, Abdelkader Djellaoui, a présidé hier, au siège du ministère, une réunion de coordination consacrée à l'examen du plan d'action de la société mixte algéro-chinoise spécialisée dans le dragage des ports, a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du développement et de la modernisation des infrastructures portuaires, s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, ainsi que les responsables de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), du Groupe des Travaux maritimes (GTM), du Laboratoire des études maritimes (LEM) et de la China Harbour Engineering Company (CHEC). Au cours de cette réunion, ajoute le communiqué, le plan d'action de la société mixte algéro-chinoise spécialisée

dans le dragage des ports a été examiné, et l'accent a été mis sur la nécessité de mobiliser tous les moyens permettant d'assurer le succès de cette société, de manière à renforcer les capacités nationales en matière de dragage et d'entretien des ports, et à contribuer à améliorer le niveau de préparation des infrastructures portuaires nationales. Cette réunion s'inscrit dans le prolongement d'un mémorandum d'entente signé le 26 mai 2026 entre le Groupe des Travaux Maritimes (GTM) et la China Harbour Engineering Company (CHEC), en application des instructions données par le président de la République lors du Conseil des ministres du 19 avril. La cérémonie de signature, supervisée par le ministre Djellaoui, a réuni le PDG du GTM, Mustapha Saïdani, et le directeur général de la CHEC, Sun Yinguan, en présence des res-

ponsables de l'ANRIP, de la Société méditerranéenne des travaux maritimes (Medi-tram), de l'Algérienne de dragage des infrastructures maritimes et hydrauliques (Aldiph) et du Laboratoire des travaux maritimes (LEM). Cet accord porte sur la création d'une société mixte chargée de réaliser les travaux de dragage des ports nationaux et l'ensemble des opérations connexes, dans le but de restaurer les profondeurs normatives au niveau des quais, des bassins portuaires, des chenaux de navigation et des accès aux ports. Le lancement effectif des opérations de dragage à l'échelle nationale a été fixé par le président Abdelmadjid Tebboune lors du Conseil des ministres, qui a ordonné la création de la société algéro-chinoise chargée du nettoyage et de l'entretien des infrastructures portuaires dès l'achèvement

du projet d'extension du port d'Annaba, prévu au premier trimestre 2027. Cette échéance n'est pas anodine : selon la présidence de la République, l'opération intervient en prévision de l'entrée en exploitation du port phosphatier d'Annaba, destiné à l'exportation du phosphate algérien, après la mise en service de la ligne ferroviaire minière reliant le gisement de Bled El Hadba à Oued Kebrit, puis au port d'Annaba. Lors du Conseil des ministres d'avril, le chef de l'État avait d'ailleurs insisté sur le renforcement du partenariat algéro-chinois dans les travaux d'extension et de dragage du quai minier de ce port, considéré comme un maillon essentiel du futur dispositif national d'exportation des ressources minières.

Synthèse Z R.

HAUT-COMMISSARIAT À LA NUMÉRISATION
Campagne de sensibilisation et de formation à Alger pour présenter le portail Dzair Digital Services

Le Haut-commissariat à la numérisation organise, en collaboration avec les services de la wilaya d'Alger, une campagne de sensibilisation et de formation visant à présenter le portail national des services numériques gouvernementaux (Dzair Digital Services), avant de généraliser progressivement cette opération à l'ensemble des wilayas du pays, indique dimanche un communiqué du Haut-commissariat. Cette campagne, organisée en coordination avec les services de la wilaya d'Alger, se déroule du 11 au 16 juillet au niveau de la Grande Poste. Elle permettra aux citoyens de "découvrir le portail Dzair Digital Services, d'apprendre à créer un compte et de bénéficier des différents services numériques gouvernementaux", précise la même source. Des ingénieurs et des cadres spécialisés seront mobilisés tout au long de cette campagne, à partir de 17h00, pour "accompagner les citoyens, répondre à toutes leurs questions et leur faire découvrir la manière d'accéder facilement et en toute sécurité aux services numériques, partout et à tout moment", selon le communiqué.

APS

SÉCURITÉ SOCIALE
Sortie de la 11e promotion d'étudiants de l'ESSS

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie de sortie de la 11e promotion d'étudiants de l'Ecole supérieure de la Sécurité sociale (ESSS), baptisée du nom de la martyre "Ourida Meddad". Lors de cette cérémonie tenue en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudane, les majors de cette promotion, composée de 63 diplômés, dont 6 étudiants étrangers originaires du Burkina Faso, du Cameroun et du Niger, ont été honorés. La cérémonie a été entamée par la projection d'un documentaire, retraçant les étapes marquantes du parcours militant de la martyre "Ourida Meddad", avant d'honorer sa famille ainsi que les 5 premiers majors de promotion dans les différentes spécialités. Le taux de réussite de cette promotion a atteint 100%. Les mémoires de fin d'études ont porté sur les quatre enjeux stratégiques pour le système de sécurité sociale, à savoir le renforcement de la pérennité financière à travers le développement d'outils de calcul des risques et des prévisions intelligentes, la transformation numérique grâce au recours à l'intelligence artificielle, à l'apprentissage automatique, à la numérisation du contrôle médical, et à l'automatisation de la carte Chifa, l'amélioration du recouvrement des cotisations et la lutte contre la fraude et l'évasion, outre l'amélioration de la qualité des services et la modernisation de la gouvernance.

R E.

DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INTÉGRITÉ ET DE GOUVERNANCE

L’Algérie demeure un partenaire actif dans les initiatives africaines

La présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a souligné, avant-hier à Alger, que l'Algérie demeurerait un partenaire actif dans les initiatives africaines visant à développer les systèmes d'intégrité et de gouvernance. Lors d'une journée d'étude consacrée à l'indice de Performance d'intégrité "Nazaha" (IPI), organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption, Mme Mousserati a indiqué que "l'Algérie, partant de sa profonde conviction que la lutte contre la corruption est une responsabilité collective dépassant les frontières nationales, n'a eu de cesse d'être un partenaire actif des différentes initiatives africaines visant à développer les systèmes d'intégrité et de

gouvernance, tout en contribuant par son expertise et son expérience au soutien de l'action africaine commune, convaincue que l'avenir du continent se construit à travers la coopération et le partage des meilleures pratiques". Dans ce sens, l'Algérie a poursuivi "sa présence active" dans les différents espaces africains spécialisés, tout en œuvrant à "renforcer les relations de coopération avec ses homologues africains, à travers l'échange d'expertises, le développement des capacités et la participation à l'élaboration d'initiatives communes, de manière à consolider le rapprochement institutionnel et à contribuer à l'édification d'une vision africaine unifiée pour lutter contre les risques de la corruption", a-t-elle ajouté. Elle a également rappelé l'élection de l'Algérie en tant que deuxième vice-président de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), pour un mandat de quatre ans, ce qui constitue une "reconnaissance continentale de la place qu'occupe désormais l'Algérie dans le renforcement de l'intégrité et la prévention de la corruption, ainsi que de sa capacité à contribuer au développement de l'action africaine commune et à poursuivre les efforts en faveur de l'édification d'un espace continental fondé sur la transparence, l'Etat de droit et la bonne gouvernance". Soulignant que l'organisation de cette rencontre sous le haut patronage du pré-

sident de la République revêt une "signification particulière", en ce qu'elle reflète l'importance majeure accordée par l'Etat algérien au renforcement des normes de transparence, d'intégrité et à la consécration de la bonne gouvernance, en tant que "choix stratégiques dans le processus d'édification de l'Algérie victorieuse", Mme Mousserati a indiqué que l'Algérie célèbre cet événement continental en s'appuyant sur un processus de réformes institutionnelles fondé sur la conviction que le développement durable est indissociable de la bonne gouvernance et que la protection des deniers publics commence par l'édification d'institutions solides, capables de privilégier la prévention à la répression, l'évaluation à la correction et d'ancrer la culture de l'intégrité en tant que responsabilité collective. L'Algérie a fait de cette orientation une "feuille de route conforme à la vision portée par le président de la République, qui a inauguré une nouvelle étape de réformes profondes reposant sur la modernisation des institutions de l'Etat, le renforcement de la transparence, la consécration de la reddition des comptes, la valorisation de la numérisation, l'amélioration du service public et la mise en place d'un environnement plus attractif pour l'investissement, de manière à consolider la confiance et à renforcer l'Etat de droit", a ajouté la présidente de la Haute Autorité.

Synthèse R E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 09 جويلية 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 09 Juillet 2026

Produits		Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²	
		DA / Kg			دج / كلف	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	93	105	82	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	83	99	68	الطماطم	
	Oignon sec	73	81	65	البصل الجاف	
	Ail sec	653	745	561	الثوم الجاف	
	Ail vert	327	356	297	الثوم الأخضر	
	Carotte	98	111	85	الجزر	
	Navet	144	161	126	اللفت	
	Poivron	123	140	106	الفلفل الأخضر	
	Piment	140	163	117	الفلفل الحار	
	Courgette	90	104	75	الكوسة	
	Haricot vert	206	226	186	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	126	142	111	الخس	فواكه طازجة
	Pomme locale	533	673	393	التفاح المحلي	
	Datte	513	638	388	التمر	
	Banane	582	603	560	الموز	
	Melon	107	123	91	البطيخ الاصفر	
Produits d'origine animale	Pastèque	68	81	54	البطيخ الاحمر	المنتجات ذات الاصل الحيواني
	Viande bovine locale	2012	2155	1869	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	334	347	321	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	91	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	0,13	-8,76	6,09	10,14	2300	793 500,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 399,00	1400,00	0,07	0,05	-0,33	9,00	5,56	2203	3 084 200,00
BIOPHARM	BIO	2 510,00	NC	0,00	0,00	1,03	6,67	6,37	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	NC	0,00	1,26	3,31	10,97	5,43	0	0,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-3,32	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	446,00	NC	0,00	0,16	7,42	4,22	4,71	0	0,00

CONTRIBUTION OPEP+ /MAINTIEN D’UNE STRATÉGIE DE STABILITÉ DU MARCHÉ

« Vendre plus et moins cher plutôt que moins et cher »

La dernière réunion de l’OPEP+ s’est terminée avec un communiqué affichant clairement son engagement en faveur de la stabilité du marché pétrolier à travers une adaptation de son niveau de production à l’évolution de l’offre et la demande mondiale.

Par Abdelmadjid Attar, Expert en Energie, ancien ministre

Cela signifie que l’OPEP+ va continuer à suivre de près (mensuellement) les conditions du marché, et son niveau de production à travers des augmentations progressives, leur suspension, ou même leur annulation si nécessaire. C’est ainsi qu’au vu de la baisse des tensions au niveau du Moyen orient et d’une reprise de la demande elle a décidé d’augmenter collectivement de 188.000 barils par jour à compter du mois d’aout 2026, la production de sept pays appliquant des réductions volontaires : Arabie Saoudite, Russie, Irak, Koweït, Kazakhstan, Algérie et Oman. Cette augmentation est sensée être répartie en fonction des quotas de référence de chaque pays :

Il faut cependant rappeler deux détails importants :
– L’Irak « estime » que l’augmentation qui lui est accordée demeure insuffisante par rapport à ses capacités de productions et ses besoins en matière de budget d’investissement. Aussi demande-t-il la révision de son quota de référence, ou au moins un rattrapage par des augmentations mensuelles plus importantes
– Le Kazakhstan quant à lui bénéficie d’une augmentation supérieure à celle du Koweït alors qu’il a le plus dépassé ses quotas de production de façon récurrente ce qui a souvent entraîné son rappel à le compenser. Ce consensus semble répondre à priori à une orientation vers une nouvelle stratégie de l’OPEP+ basée la défense de parts de marché même si cela se traduit par un prix du baril autour de 70\$, alors que dans le passé elle était basée sur la défense d’un prix

entre 80 et 90\$ convenant à la majorité des producteurs dont l’économie en dépend. Il s’agit en quelque sorte de « vendre actuellement et dorénavant plus et moins cher, plutôt que vendre moins et cher comme par le passé».

A notre avis l’OPEP ne pouvait pas mieux faire dans un contexte géopolitique et économique qui demeure sous pression par rapport :

- Aux tensions au niveau du Moyen Orient et plus précisément les pays producteurs du Golfe.
- A l’évolution de la demande asiatique, en particulier celle de la Chine due à un ralentissement de l’activité industrielle, une consommation intérieure plus faible, la disponibilité d’un pétrole russe moins cher, et des stocks élevés.
- A une demande mondiale plus faible et des importations et une consommation européenne plus faibles.
- A l’avenir de la production du Venezuela.

Il faut aussi prendre en considération les tensions propres au sein de l’OPEP+, existantes ou pouvant découler des suites des négociations USA-Iran :

- Conditions de reprise ou non de la production iranienne.
- Besoins de reconstruction et d’investissement au niveau des autres pays du golfe.
- Discipline en matière de respect des quotas de production de certains pays, et plus particulièrement le Kazakhstan.
- Compétition avec les Émirats Arabes Unis qui ont décidé de sortir de l’OPEP et

l’OPEP+, et vont certainement produire au maximum de leurs capacités.

Pour le moment l’Arabie Saoudite est soutenue par la Russie dans sa stratégie de défense des parts de marché, quitte à accepter des réductions de production nécessaires, mais l’Irak n’arrête pas de son coté à contester le niveau de son quota dont elle réclame une révision par rapport à son potentiel de production, et surtout ses besoins budgétaires pour la reconstruction d’un pays qui a énormément souffert d’une instabilité intérieure aggravée maintenant par le conflit USA-Iran.

Il faut rappeler que l’Irak est l’un des cinq pays fondateurs de l’OPEP en 1960. Il possède les cinquièmes réserves prouvées de pétrole au monde, et occupe le 2ème rang de producteur au sein de l’OPEP, aujourd’hui autour de 4 MBJ mais souvent annoncées pouvoir atteindre ou dépasser facilement et rapidement 6 MBJ, grâce aux récents projets en partenariat qui vont entrer en production.

Une chose semble être sûre :

- La nécessité de défendre au maximum le consensus actuel à travers des ajustements progressifs des quotas de production en fonction d’une combinaison intelligente Capacités-Besoins budgétaires-Demande, par rapport à un marché qui va demeurer volatile, autour de 70\$.
- Ou bien alors la chute des prix dont le « prix » sera payé par les petits producteurs, et dont l’économie est rentière.

REPARTITION PAR PAYS DE L’AUGMENTATION DE 188.000 BARILS / JOUR					
Pays	Quota Juillet 2026	Augmentation accordée	Pays	Quota Juillet 2026	Augmentation accordée
Arabie Saoudite	9,47 MBJ	+52.000 BJ	Kazakhstan	1,53 MBJ	+18.000 BJ
Russie	9,24 MBJ	+52.000 BJ	Algérie	0,93 MBJ	+8.000 BJ
Irak	4,18 MBJ	+26.000 BJ	Oman	0,78 MBJ	+8.000 BJ
Koweït	2,45 MBJ	+14.000 BJ			

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE D’ÉNERGIE

Le ministère mise sur la consommation intelligente

Par Selma R.

Face à une demande d’électricité en constante progression, particulièrement durant les périodes de fortes chaleurs, le ministère de l’Énergie et des Énergies renouvelables mise désormais sur une nouvelle approche : promouvoir une consommation intelligente de l’énergie. L’objectif n’est pas de réduire le confort des citoyens, mais d’encourager des comportements responsables afin de limiter le gaspillage, de préserver les ressources naturelles et de renforcer la sécurité énergétique du pays.

Cette démarche vise à inscrire durablement la maîtrise de la consommation énergétique dans les habitudes des citoyens. L’ambition est de faire de la consommation intelligente un levier de préservation des ressources, de réduction des dépenses énergétiques et de consolidation de la sécurité énergétique nationale.

Invité de la Télévision algérienne, Khalil Hedna, directeur de l’Information et de la Communication au ministère de l’Énergie et des Énergies renouvelables, a expliqué que cette orientation s’inscrit dans une stratégie globale combinant investissements, modernisation des infrastructures et sensibilisation des consommateurs. « Nous ne demandons pas aux citoyens de renoncer à leur confort ni de se priver de l’utilisation des climatiseurs. Ce que nous encourageons, c’est une consommation intelligente qui élimine le gaspillage », a-t-il souligné.

Selon le responsable, cette campagne tra-

duit un véritable changement de philosophie. Longtemps limitée à la période estivale, elle est désormais appelée à se poursuivre tout au long de l’année afin d’ancrer durablement une culture de l’efficacité énergétique au sein de la société. Pour concrétiser cette ambition, le ministère a choisi d’impliquer un large éventail d’acteurs. Les médias, les universités, les associations, les opérateurs économiques ainsi que les secteurs public et privé sont mobilisés pour relayer les messages de sensibilisation. Les mosquées participent également à cet effort grâce à la collaboration avec les imams et le Haut conseil islamique. Dans ce cadre, un prix récompensant le « meilleur lieu de culte économe en énergie » a été institué afin d’encourager les bonnes pratiques.

Cette mobilisation intervient alors que la consommation nationale d’électricité atteint des niveaux records sous l’effet des températures élevées. Khalil Hedna a indiqué que la demande a récemment dépassé les 20 000 MW et pourrait atteindre entre 21 000 et 22 000 MW en cas de conditions climatiques extrêmes. Face à cette forte pression sur le réseau, le responsable s’est voulu rassurant. Il a affirmé que les investissements engagés par le ministère et Sonelgaz permettent d’assurer la continuité de l’alimentation électrique. Chaque année, un vaste programme d’investissement est mis en œuvre pour renforcer les capacités de production, de transport et de distribution de l’électricité. Ce dispositif est complété par des opérations de maintenance préventive, notamment l’égage des

arbres et la réalisation de tranchées pare-feu, afin de protéger les lignes électriques contre les incendies de forêt et d’éviter toute interruption de l’alimentation.

Pour Khalil Hedna, la rationalisation de la consommation revêt également une dimension économique et stratégique. Plus de 98 % de l’électricité produite en Algérie provient du gaz naturel. Chaque kilowattheure économisé contribue ainsi à préserver cette ressource non renouvelable. « Économiser l’électricité, c’est aussi économiser le gaz naturel », a-t-il rappelé, soulignant que cette ressource doit être préservée au profit des générations futures tout en continuant à soutenir le développement économique du pays. Le responsable a également mis en avant les outils numériques proposés par Sonelgaz, qui permettent aux abonnés de suivre leur consommation moyenne quotidienne. Ces solutions offrent aux ménages une meilleure maîtrise de leur consommation et les aident à anticiper le montant de leur facture trimestrielle.

Cette stratégie s’appuie également sur les investissements réalisés ces dernières années, qui permettent de répondre à la hausse de la demande intérieure sans compromettre les engagements extérieurs de l’Algérie. Khalil Hedna a indiqué que les capacités d’exportation d’électricité demeurent préservées, le pays continuant notamment d’alimenter la Tunisie à hauteur de plus de 500 MW, tout en poursuivant ses projets d’interconnexion avec la Libye, l’Égypte et, à terme, le reste du continent africain.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Mise en service d’un nouveau départ moyenne tension pour renforcer l’alimentation électrique à Bordj Ghedir et Ghilassa

Un nouveau départ moyenne tension (30 KVA) a été mis en service dans la région de Chania, relevant de la commune de Bordj Ghedir, à l’est de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, en vue de renforcer la stabilité de l’alimentation en énergie électrique des communes de Bordj Ghedir et de Ghilassa, a indiqué dimanche la chargée de la communication de la direction de SONELGAZ , Mme Nerimane Lounakel.

Ce projet qui s’inscrit dans le cadre de l’opération de restructuration du départ de Chania, par la réalisation d’un linéaire de 7,6 km de câbles , permettra d’améliorer la fiabilité du réseau de distribution, de réduire les perturbations de l’alimentation électrique et d’assurer une meilleure continuité du service au profit des abonnés des deux communes, a précisé la même responsable.

Mme Lounakel a souligné que cette réalisation s’inscrit dans le cadre du programme d’investissement arrêté au titre de l’exercice 2026, qui prévoit plusieurs opérations destinées à moderniser les infrastructures électriques, à renforcer les performances du réseau de distribution et à améliorer la qualité du service public à travers les différentes régions de la wilaya.

APS

AMÉLIORATION URBAINE
DANS LA COMMUNE DE
CONSTANTINE
Un budget de 250
millions DA dégagé

La commune de Constantine vient de bénéficier d'une enveloppe financière de 250 millions Da, destinée à la prise en charge de plusieurs opérations d'amélioration urbaine dans de nombreux quartiers de la ville, à-on avisé samedi auprès des services de la wilaya. Cette dotation permettra de lancer une série de projets en matière notamment d'amélioration urbaine, de rénovation des réseaux d'AEP et d'assainissement et création d'espaces récréatifs, a précisé la cellule de communication de la wilaya. L'investissement s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de développement local pour une meilleure prise en charge des besoins exprimés par les citoyens, à travers des interventions ciblées répondant aux priorités de chaque quartier, selon la même source. La mise en œuvre de ces opérations devrait être engagée dans les prochaines semaines, conformément au calendrier arrêté par les services concernés, a souligné la même source. APS

TÉBESSA
Lancement des travaux
de réhabilitation du
poste frontalier terrestre
de Bouchebka

Les travaux de réhabilitation du poste frontalier terrestre de Bouchebka, dans la commune d'El Houdjebat (Est de Tébessa), ont été lancés dernièrement, à-on avis samedi auprès des services de la wilaya. La même source a précisé qu'une enveloppe financière de 183 millions DA a été allouée à cette opération supervisée par la direction de l'administration locale en coordination avec les directions générales de la sûreté nationale et des douanes algériennes. Selon les mêmes services, l'opération dont les délais ont été fixés à sept mois s'inscrit dans le cadre du programme spécial de réhabilitation des quatre postes frontaliers qui compte la wilaya de Tébessa en l'occurrence Bouchebka, Ras El Aioun, El Meridj et Betita. La réalisation de cette opération contribuera à faciliter le transit des voyageurs à travers de ce poste frontalier et de booster les échanges commerciaux vers l'Etat frère de Tunisie, a souligné la même source. APS

SKIKDA

Plusieurs projets pour consolider
l'attractivité de la commune
d'El-Marsa durant la saison estivale

Plusieurs projets de développement ont été réalisés dans la commune d'El Marsa, Skikda, pour consolider l'attractivité de cette commune côtière et offrir une destination touristique plus reposante aux milliers de visiteurs de cette région durant la saison estivale.

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'assemblée populaire communale, Djamel Hirech, a précisé que dans le cadre du renforcement de l'attractivité de cette commune côtière et le développement des services offerts à ses visiteurs durant la saison estivale, une enveloppe financière de plus de 45 millions DA a été octroyée à la réalisation de projets d'aménagement et d'équipement du front de mer et des deux plages de cette commune "R'mila et Cap de fer". Selon M. Hirech, plus de 11 millions DA ont été affectés à l'opération de revêtement de l'entrée et du parking de la plage de

R'mila-3 qui a suscité la grande satisfaction des estivants surtout que la plage attire un grand nombre de visiteurs de différentes wilayas. Dans le sillage de la décision des autorités de wilaya d'ouvrir à la baignade durant l'actuelle saison estivale la plage du Cap de fer localement appelé "Hawai", il a été procédé à la réalisation de la route y menant et de deux postes de surveillance au profit de la protection civile et de la gendarmerie nationale afin d'assurer la sécurité des estivants et ce par la mobilisation d'un montant de plus de 16 millions DA, a ajouté le même responsable.

BÉCHAR
Relogement de 12 familles

Une opération de relogement de douze (12) familles, dont les habitations avaient été classées en zone « Rouge » à la suite des intempéries ayant touché la commune de Béchar au début du mois de septembre 2024, a été consultée par les services compétents de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), à-on avis, samedi, auprès de cet organisme. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des

directives du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'aménagement du territoire visant à garantir aux familles bénéficiaires d'un nouveau logement, a précisé la même source. Le relogement de ces familles s'est déroulé sous la supervision des responsables locaux de l'OPGI et de la direction du logement, avec l'appui des services techniques de l'Office, ainsi que de la commune de Bechar, a-t-on expliqué. Cette initiative s'inscrit égale-

ment dans le cadre des efforts déployés par l'État pour atténuer les conséquences des intempéries et des inondations qui ont frappé la région en septembre 2024, a ajouté la même source. En mars 2025, dix (10) familles, dont les habitations avaient également été classées en zone « Rouge » à la suite des mêmes intempéries et inondations, avaient été relogées dans des logements pertinents du même bureau, à-on rappelé. Le processus de relogement des autres fa-

milles sinistrées à travers la commune de Béchar se poursuivra, prochainement, au fur et à mesure de l'étude des dossiers relatifs aux habitations classées en zone « Rouge » par les équipes techniques chargées d'évaluer les dégâts causés aux habitations, ainsi qu'aux bâtiments publics et privés lors des mêmes intempéries et inondations, a assuré la même source.

R E.

CONSTANTINE

Vaste programme de réhabilitation des voiries de la ville

La commune de Constantine a engagé un important programme de réhabilitation des voiries dans plusieurs quartiers de cette ville, a-t-on auprès auprès du président de l'Assemblée populaire communale APC Charaf Bensari. Les services concernés ont procédé récemment à l'installation des chantiers et au lancement des travaux dans plusieurs secteurs, notamment à Sidi M'cid, au quartier du septième Kilomètre en direction de Boussouf et de la commune d'Aïn Smara, ainsi qu'au ni-

veau du lotissement des Médecins à Bousouf, a indiqué M. Bensari. Les opérations portent sur la réfection des chaussées et des trottoirs, l'élargissement de certains axes routiers à forte circulation, a précisé la même source. Les interventions concernent également le quartier Erriadh, connu sous le nom de Benchekikou, ainsi que d'autres secteurs nécessitant une remise à niveau des infrastructures routières, a ajouté la même source. Le programme aura un impact certain sur l'élimina-

tion des insuffisances enregistrées dans plusieurs quartiers ayant longtemps souffert du manque d'aménagements, tout en renforçant les infrastructures de proximité a-t-on souligné. L'opération s'inscrit dans une vision de modernisation progressive du réseau routier communal et d'amélioration durable des conditions de déplacement et du cadre de vie des habitants a-t-on conclu.

Agence

TIARET

Plus de 6.000 enfants et jeunes bénéficient du programme des colonies de vacances

Quelque 6.250 enfants et jeunes de la wilaya de Tiaret bénéficieront d'un programme de colonies de vacances en bord de mer, inscrits dans le cadre des activités touristiques et récréatives élaborées par la Direction de la jeunesse et des sports, à l'occasion de la saison estivale, a indiqué, samedi, le directeur du secteur, Omar Selani. Le même responsable a souligné que ce programme prévoit le départ de 1.500 enfants vers les colonies de vacances de la plage d'Aïn Brahim, dans la wilaya de Mostaganem, répartis en six groupes, ainsi que 600 autres enfants vers la plage d'Aïn El Turck, dans la wilaya d'Oran, répartis

en trois groupes. Le programme se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Il a ajouté que deux groupes ont rejoint les centres de vacances le 8 juillet. Par ailleurs, 500 adhérents des Scouts musulmans algériens de Tiaret participeront à des camps de vacances organisés sur les plages de Zéralda (wilaya de Tipasa) et de Mers El Hadjadj (wilaya d'Oran), dans le cadre du programme des camps scouts destinés aux jeunes et aux adolescents. En outre, des colonies de vacances seront organisées sur les plages de Ténès (wilaya de Chlef) et de Béni Saf (wilaya d'Aïn Temouchent) au profit de 650 jeunes issus des établisse-

ments de jeunesse, des groupes scouts, ainsi que des élèves les plus méritants des secteurs de l'Education et de la Solidarité. Selon M. Selani, la direction de la Jeunesse et des Sports a élaboré, en coordination avec les secteurs des Transports et des Collectivités locales permettant, un programme quotidien de transport à 3.000 jeunes de se rendre à la plage de Sidi El Mejdoub, dans la wilaya de Mostaganem, dans le cadre du Plan bleu. Le programme prévoit également le transport quotidien de 400 enfants résidant dans les zones éloignées, afin de leur permettre de profiter gratuitement des activités de natation dans les sept piscines olym-

piques et semi-olympiques de la wilaya. Ces activités seront ponctuées par des excursions vers des sites historiques, touristiques et de loisirs situés dans les différentes villes côtières. Les enfants et les jeunes qui resteront dans la wilaya bénéficieront également de visites de plusieurs sites patrimoniaux, notamment la retraite d'Ibn Khaldoun à Frenda, le centre équestre de Chaouchaoua, la vieille mosquée de Tiaret, ainsi que le barrage de Bekhadda, dans la commune de Mechraa Sfa, où diverses activités récréatives forteresse seront organisées, a conclu le même responsable.

APS

État dans le marché et marché dans l'État

Les dichotomies qui ont fait le succès des sociétés occidentales, nature société, État marché se transforment en faiblesses. La dichotomie État et marché sur laquelle s'est construit l'État providence et la soumission des sociétés du reste du monde au marché mondial, ne semble plus pertinente. Le marché se dissocie de l'État occidental et se retourne contre lui, le marché mondial dispute la souveraineté aux sociétés occidentales[1]. Les sociétés est-asiatiques ayant opéré leur industrialisation en rejetant de telles dichotomies ont réussi une meilleure intégration au marché mondial, elles ont soustrait la domination du marché aux puissances occidentales. Elles ont retourné le marché mondial contre les États démocratiques occidentaux.

3^e partie

DERGUINI Arezki (*)

La relative opposition de l'État et du marché

Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective de Ha-Joon Chang insiste sur un point déjà présent chez les autres auteurs et particulièrement chez Robert Wade : Comment les pays aujourd'hui développés sont-ils réellement devenus riches, et pourquoi recommandent-ils désormais aux pays pauvres des politiques différentes de celles qu'ils ont eux-mêmes utilisées ?

« ... est-il vraiment vrai que les politiques et les institutions actuellement recommandées aux pays en développement sont celles qui ont été adoptées par les pays développés lorsqu'ils étaient eux-mêmes en développement ? Une réponse courte à cette question est qu'en vérité les pays développés n'ont pas atteint leur niveau actuel grâce aux politiques et aux institutions qu'ils recommandent aujourd'hui aux pays en développement. La plupart d'entre eux ont activement eu recours à des politiques commerciales et industrielles néfastes, telles que la protection des industries naissantes et les subventions à l'exportation – des pratiques aujourd'hui désapprouvées, voire interdites, par l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment développés (c'est-à-dire jusqu'à la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle), ils ne disposaient que de très peu des institutions jugées essentielles par les pays en développement aujourd'hui, notamment des institutions « basiques » comme les banques centrales et les sociétés à responsabilité limitée. »[11]

Le titre du livre provient d'une expression de Friedrich List.

« C'est une ruse courante et très habile que celle qui consiste, lorsqu'on a atteint le sommet de la grandeur, à se débarrasser de l'échelle qui nous a permis d'y parvenir, afin de priver les autres des moyens de faire de même. Toute nation qui, par le biais de droits de douane et de restrictions à la navigation, a porté sa puissance manufacturière et sa navigation à un tel degré de développement qu'aucune autre nation ne peut lui faire concurrence, ne peut faire preuve de plus de sagesse qu'en se débarrassant de ces échelles de grandeur, en prêchant aux autres nations les bienfaits du libre-échange et en déclarant, d'un ton repentant, qu'elle s'est jusqu'alors égarée et qu'elle a désormais, pour la première fois, découvert la vérité. »[12]

L'image est simple : un homme monte grâce à une échelle ; une fois arrivé au



sommet, il retire l'échelle pour empêcher les autres de le rejoindre. Pour Chang, c'est exactement ce qu'ont fait les puissances industrielles. Pendant leur propre industrialisation, elles ont largement utilisé le protectionnisme, les subventions, les banques publiques, la politique industrielle, les entreprises publiques et les restrictions aux investissements étrangers. Une fois devenues dominantes, elles ont commencé à promouvoir le libre-échange, la déréglementation et la privatisation comme des règles universelles, notamment par l'intermédiaire du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce.

Les « bonnes institutions » ne sont donc pas pour lui un préalable. Ces institutions ont été construites après leur industrialisation. Yuen Yuen Ang peut prendre le relais. Chang insiste moins sur les prix que sur les capacités productives. Pour lui le développement est un apprentissage. Le développement consiste avant tout à apprendre à produire, maîtriser des technologies, former des ingénieurs et développer des organisations industrielles. Le marché, à lui seul, ne crée pas spontanément ces capacités. Il en résulte une critique de l'universalisation des politiques. Il n'existe pas de recette universelle. Les politiques efficaces dépendent du niveau de développement, de la structure productive, de l'histoire et des institutions existantes. Autrement dit : les politiques doivent être adaptées aux trajectoires historiques plutôt qu'imposées comme des normes universelles. La résonance entre nos différents auteurs est patente.

La tradition libérale et le contexte historique d'une hégémonie

Wade explique comment l'État agit au

sein du marché pour orienter l'investissement, l'innovation et l'apprentissage. Zheng montre qu'en Chine le marché est inséré dans un ordre politique plus vaste, où le Parti-État conserve la primauté. Ang explique comment cette articulation entre État et marché évolue par expérimentation, plutôt que selon un plan préétabli. La modernité occidentale a reposé sur une différenciation croissante entre l'État et le marché ; la modernité chinoise et est-asiatique sur leur coévolution et leur inclusion réciproque. L'État agit à l'intérieur du marché pour orienter les comportements économiques, tandis que le marché fonctionne à l'intérieur de l'État comme un dispositif de création de richesse, d'innovation et de puissance.

Ha-Joon Chang montre que le capitalisme occidental ne s'est pas développé sur l'opposition du marché et de l'État, mais qu'il a abouti à une telle différenciation. Il montre que les marchés nationaux sont historiquement construits par des politiques publiques. Cette progression conduit à la conclusion théorique suivante : l'opposition entre État et marché n'est pas une loi universelle, elle ne représente pas la manière dont le capitalisme occidental s'est construit, mais celle dont il s'est stabilisé et a stabilisé sa domination sur le marché mondial. Par le développement du marché, de sa production industrielle et ses agences internationales, il domine les politiques publiques du reste du monde et se donne en exemple. Par cette opposition de l'État et du marché, il a stabilisé ses rapports de classes et construit sa domination de la compétition mondiale, il soumet les États au marché mondial qu'il domine de sa production. Ces quatre auteurs invitent au contraire à

penser le marché comme une institution politique, dont la forme et le fonctionnement dépendent de l'architecture institutionnelle propre à chaque société. Les fortes traditions asiatiques du marché et de l'État n'ont pas obéi à cette loi dite universelle, elles ont soustrait leur économie à la domination occidentale. Elles opposent à ce modèle une complémentarité de l'État et du marché.

Pourquoi donc la tradition libérale fait-elle passer l'opposition de l'État et du marché comme une loi universelle alors qu'elle ne l'est pas ? Parce qu'elle se propose de construire un monde conforme à l'image qu'elle donne d'elle-même, un monde qu'elle pense ainsi créer et dominer.

La tradition occidentale libérale et celle orientale étatique renvoient en vérité à une même expérience historique. Elles n'en retiennent cependant pas la même chose. Elles s'opposent dans deux moments de leur expérience, les moments de leur réussite. Pour la tradition libérale, le marché s'est développé comme aux dépens du pouvoir absolu de l'État dans l'expérience historique occidentale, quand dans la compétition sociale la bourgeoisie l'a emporté sur la noblesse. Il s'est développé comme instrument de la puissance de l'État dans l'expérience orientale. Ils ne s'opposent pas dans leur processus historique de développement. Ils s'opposent dans le système institutionnel que leur développement stabilise.

(A suivre)

Notes

[10] Yuen Yuen Ang, op. cit., pp. 16-17. C'est moi qui met en italique.

[11] Ha-Joon Chang. Kicking Away the Ladder. Development Strategy in Historical Perspective. Anthem Press. 2002

[12] F. List, The National System of Political Economy, 368. Cité par R. Wade, op.cit., p. xlv-xlvi.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

L'Irak signe un accord avec le géant américain Halliburton

Le gouvernement irakien et l'entreprise américaine Halliburton, géante des services pour l'industrie pétrolière, ont signé un accord dimanche pour la gestion de deux champs pétroliers dans le sud du pays, qui cherche à augmenter sa production d'hydrocarbures. La compagnie d'Etat "Basra Oil Company a signé un accord d'exploitation conjoint avec la société américaine Halliburton pour les champs Bin Omar et Sinbad", situés dans la province de Bassorah, a précisé le ministre du Pétrole, Bassem Khodeir, cité dans le texte. Cet accord s'inscrit dans le cadre des ambitions de Bagdad "d'augmenter la production de pétrole et de gaz", a souligné le ministre du Pétrole, Bassem Khodeir, cité dans le texte. Le but est d'extraire 150.000 barils par jour (bpj) de plus qu'actuellement du champ Bin Omar et de 80.000 à 100.000 de plus du champ Sinbad d'ici cinq ans, selon lui. Cette annonce intervient au moment où l'Irak, aux côtés de l'Arabie saoudite, de la Russie et de quatre autres membres de l'Opep+, a décidé de relever à nouveau ses quotas de production de pétrole dimanche, sur fond de signaux encourageants concernant la navigation dans le détroit d'Ormuz après la guerre au Moyen-Orient. Cette décision était soutenue par le nouveau gouvernement dirigé par Ali al-Zaïdi, alors que l'Irak tire 90% de ses recettes budgétaires des exportations de pétrole. Convié mi-juillet à la Maison Blanche, M. al-Zaïdi cherche à attirer les investisseurs après des années de conflits qui ont dévasté les infrastructures du pays, dont l'invasion américano-britannique de 2003 qui a renversé le pouvoir de Saddam Hussein. Avant le début de la guerre au Moyen-Orient fin février, l'Irak produisait environ quatre millions de barils par jour, et exportait en moyenne 3,5 millions de barils quotidiennement, principalement via le détroit d'Ormuz, par lequel transite habituellement un cinquième du pétrole mondial.

Agence

ÉGYPTE

Première destination africaine des IDE avec 15 milliards \$ attirés en 2025

L'Égypte s'est positionnée en tête des investissements directs étrangers sur le continent africain en 2025, portée principalement par des projets dans l'énergie, l'immobilier et la transition verte.

Synthèse Rédaction Internationale

En 2025, l'Égypte a été la première destination africaine des investissements directs étrangers, attirant 15 milliards de dollars de capitaux, selon le rapport sur l'investissement mondial 2026 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), publié mercredi 8 juillet. Le pays demeure un hub majeur grâce à de grands projets dans l'énergie, l'immobilier et la transition verte, notamment le mégaprojet de développement touristique et urbain de la péninsule de Ras El-Hekma, porté par Abu Dhabi Developmental Holding Company. Au niveau sous-régional, les performances de l'Égypte ont permis à l'Afrique du Nord de conserver sa place de première sous-région bénéficiaire d'IDE, malgré un recul global des flux de 56 %. Sans compter le mégaprojet de 2024, le rapport indique que les investissements étrangers en Égypte ont augmenté d'environ un quart en 2025, grâce notamment au projet Alam El-Roum de 3,5 milliards de dollars. Le gouvernement égyptien a mis en place une série d'initiatives pour attirer les investissements étrangers, allant des incitations fiscales aux zones franches, en passant par des mégaprojets comme Ras El-Hekma. Parmi ses initiatives, l'Égypte encourage activement les entreprises internationales à investir dans la Zone économique du canal de Suez (SCZone), en mettant en avant l'accès à un vaste marché régional et des coûts de main-d'œuvre compétitifs. Par ailleurs, la



SCZone propose des infrastructures, une réglementation simplifiée et des incitations fiscales afin d'attirer les investissements étrangers dans des secteurs tels que la logistique, la fabrication, l'énergie et la technologie.

Une baisse des IDE au niveau continental

Ce résultat intervient alors que le continent africain a enregistré une baisse des IDE, passant de 94 milliards de dollars en 2024 à 70 milliards en 2025, tout en demeurant historiquement élevés. Malgré cette baisse, le rapport indique que les flux d'IDE vers le continent sont restés environ un tiers supérieurs à la moyenne observée entre 2010 et 2024, atteignant leur troisième niveau le plus élevé depuis 1990.

« Si l'on exclut les pics exceptionnels liés aux importantes opérations ponctuelles réalisées en Afrique du Sud en 2021 et en Égypte en 2024, les résultats de 2025 représentent la meilleure performance enregistrée depuis plusieurs décennies », détaille le rapport. Concernant la répartition des flux par sous-région, les IDE en Afrique du Nord ont diminué après le niveau record atteint en 2024, porté principalement par l'Égypte et le Maroc. En revanche, en Afrique de l'Ouest, en Afrique australe et en Afrique de l'Est, plusieurs pays ont enregistré une hausse des investissements, respectivement à 20 milliards \$, 10 milliards \$ et 15 milliards \$. Les principaux bénéficiaires des flux ont été la Guinée, le Nigeria, le Mozambique, l'Éthiopie et l'Ouganda.

TUNISIE

Le taux d'inflation s'élève à 5,3% en juin

D'après les données publiées par l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation s'établit à 5,3% en glissement annuel (g.a.) en juin, après 5,5% en mai et avril. La dynamique est portée par la progression des prix alimentaires (+7,4% en g.a., après +8,6% en mai), qui représentent près d'un

quart de l'indice. Cette évolution reflète notamment l'augmentation des prix de la viande ovine (+18,3%), de la viande bovine (+13,6%) et de la volaille (+13,5%). En variation mensuelle, la hausse des prix décélère également, pour le deuxième mois consécutif (+0,2% après +0,3% en mai).

La part des financements au secteur public dans le total des actifs des banques tunisiennes à fin 2025selon la BCT (après 25% à fin 2024)catégories, les prix des produits alimentaires ont reculé de 1% sur un mois, en lien avec la baisse des prix de la volaille (-3,1%), des légumes frais (-2,7%) et des œufs (-2,1%).L'inflation

sous-jacente, qui exclut les produits alimentaires et énergétiques, repart quant à elle à la hausse (+4,9% en g.a. après+4,8% en mai). Selon le FMI, le taux d'inflation annuel moyen pour 2026 devrait s'établir à 6,5%.

Agence

DANS LE CADRE DU PLAN MATTEI

Accord mauritano-italien pour accélérer la mise en œuvre d'un ambitieux projet agricole

Les négociations entre les délégations de la République Islamique de Mauritanie et de la République italienne, consacrées au suivi du projet conjoint d'aménagement et d'investissement agricoles entre les deux pays, se sont achevées dans la capitale italienne, Rome. Financé par la partie italienne dans le cadre du Plan Mattei pour la coopération avec l'Afrique, ce projet vise l'aménagement et la mise en valeur d'une superficie agricole comprise entre 5 000 et 10 000 hectares au profit de la Mauritanie.La délégation mauritanienne comprenait Son Excellence Mme Khadije-

tou M'Bareck Fall, ambassadrice de Mauritanie en Italie, ainsi que des responsables du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, de la Société nationale pour le développement rural (SONADER), et plusieurs conseillers de l'ambassade de Mauritanie à Rome. Les deux parties ont examiné les résultats des séances de concertation ainsi que les conclusions de la visite de terrain effectuée auprès de l'entreprise BFI, basée à Bologne et chargée de la supervision de l'exécution du projet. Elles se sont déclarées satisfaites des progrès réalisés. Les deux délégations sont également

convenues de poursuivre leurs efforts en vue de finaliser les procédures administratives et techniques nécessaires avant la signature du contrat et le lancement effectif du projet dans les meilleurs délais. La partie italienne a souligné l'importance d'accélérer les démarches administratives et d'achever les formalités requises, tandis que la délégation mauritanienne a réaffirmé l'engagement du gouvernement à fournir toutes les facilités nécessaires et à garantir les conditions propices à la réussite du projet. L'ambassadrice Khadijetou M'Bareck Fall a salué l'excellence de la coopéra-

tion entre les deux pays, réaffirmant la disponibilité de la mission diplomatique mauritanienne à accompagner la mise en œuvre de ce projet, appelé à renforcer le partenariat bilatéral et à soutenir le développement agricole en Mauritanie.À l'issue des discussions, les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant au niveau d'entente et de coordination ayant marqué les rencontres, réaffirmant leur volonté de poursuivre le travail commun afin de mener à bien les différentes phases du projet conformément au calendrier établi.

R I.

SÉNÉGAL

Dakar suspend de nouveau les importations de riz pour écouler la production locale

Au Sénégal, la production locale de riz peine à trouver des débouchés face à la concurrence des importations. Alors que les stocks s’accumulent dans les rizeries, le gouvernement mise désormais sur les commerçants pour accélérer leur mise en marché.

Par Rédaction Internationale

Au Sénégal, la délivrance des Déclarations d’importation de produits alimentaires (DIPA) concernant le riz est suspendue depuis le mercredi 8 juillet pour une période d’un mois. C’est ce qui ressort d’une réunion qui s’est tenue au ministère de l’Industrie et du Commerce avec les principaux acteurs de la filière rizicole. Selon les informations relayées par les médias locaux, cette initiative vise à réduire temporairement la pression exercée par les importations sur le marché intérieur et à libérer des débouchés pour les producteurs et transformateurs locaux. Elle fait écho à une décision similaire qui avait été adoptée par Dakar en novembre 2025 pour les mêmes raisons. La reconduction de cette mesure, neuf mois après, témoigne des difficultés persistantes de commercialisation de la filière sénégalaise. Selon les estimations de la Société d’aménagement et d’exploitation des terres du delta et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), environ 37 000

tonnes de riz blanc sont actuellement disponibles dans les stocks des rizeries. Elle s’inscrit en outre dans le cadre d’une série de mesures destinées à faciliter l’écoulement de ce stock.

Un dispositif combinant régulation du marché et soutien financier

Au-delà de la suspension temporaire des importations, le gouvernement veut instaurer un nouveau mécanisme de régulation du marché. Les opérateurs économiques devront désormais justifier l’achat de quantités déterminées de riz local avant de pouvoir bénéficier de nouvelles autorisations d’importation. Cette approche vise à intégrer davantage la production sénégalaise dans les circuits commerciaux habituels, en impliquant les acteurs qui contrôlent une grande partie de la distribution. Le gouvernement espère ainsi réduire l’écart de compétitivité entre le riz local et le riz importé, souvent privilégié par les consommateurs en raison de son prix et de sa disponibilité. Dans ce cadre, le prix

d’achat du riz local a été fixé à 280 FCFA par kilogramme. Les rizeries bénéficieront également d’un appui public de 50 FCFA par kilogramme afin de compenser une partie des coûts liés à la transformation et améliorer leur capacité à concurrencer le riz importé.

Une dépendance structurelle aux importations

Pour Dakar, l’enjeu dépasse donc la simple gestion des stocks disponibles. Il s’agit de créer un modèle commercial capable d’assurer une présence durable du riz sénégalais sur le marché intérieur, dans un pays où les importations continuent de représenter l’essentiel de l’offre. Selon les projections du (USDA), la production sénégalaise de riz blanchi devrait atteindre 670 000 tonnes durant la campagne 2026/2027, pour une consommation estimée à près de 2,35 millions de tonnes. Face à cet écart, l’organisme américain prévoit une hausse de 7,69 % des importations, qui devraient atteindre 1,4 million de tonnes afin de couvrir une partie des besoins du marché.

GUINÉE

Production en hausse de 37 % pour la mine d’or Kiniero au 2^e trimestre 2026

Mise en service en décembre 2025 par Robex Resources, la mine d’or de Kiniero est désormais exploitée par Predictive Discovery qui a acquis la société canadienne. Le site vit ainsi sa première année complète de production en 2026, avec un objectif de production fixé à 155 000 onces d’or. Un peu plus de six mois après son entrée en production, la mine d’or Kiniero accélère sa cadence en Guinée. Dans une note publiée mercredi 8 juillet, son opérateur australien Predictive Discovery fait état d’une production de 54 252 onces d’or au deuxième trimestre 2026, soit une progression de 37 % par rapport au trimestre précédent. De janvier à mars, période corres-

pondant au démarrage de sa production commerciale, 39 347 onces d’or avaient été produites sur le site. La hausse des volumes enregistrée au trimestre suivant traduit ainsi la poursuite de la montée en régime de la mine qui aurait fonctionné avec un débit moyen largement supérieur à sa capacité nominale. Cette progression s’est également accompagnée d’un taux de récupération de l’or de 90,5 %. « La mine d’or de Kiniero en Guinée a enregistré des performances opérationnelles exceptionnelles au cours du trimestre. Le débit moyen de l’usine s’est établi à 1 113 tonnes par heure [environ 9 millions de tonnes par an], soit bien au-dessus de sa capacité nominale de 6 mil-

lions de tonnes par an. Le taux de récupération de l’or a atteint 90,5 %, témoignant de l’optimisation continue des procédés et des excellentes performances de l’usine », indique Predictive Discovery, désormais propriétaire de la mine à la suite de sa fusion avec l’ancien opérateur Robex Resources. La note ne précise pas encore l’impact de cette performance sur les prévisions annuelles de production ni sur les activités commerciales de la mine. Ces éléments interviennent dans un contexte marqué par un certain repli des prix de l’or ces derniers mois. Ces derniers évoluant désormais sous la barre des 4 500 USD l’once, alors que le prix moyen réalisé par Kiniero lors de ses

ventes s’établissait à 4 804 USD l’once au premier trimestre. La mine vise jusqu’ici une production annuelle de 155 000 onces d’or. Avec 93 599 onces déjà produites au premier semestre, elle a ainsi réalisé 60,4 % de cet objectif. Des précisions supplémentaires sont attendues dans la mise à jour opérationnelle que Predictive Discovery prévoit de publier plus tard ce mois-ci. Pour rappel, cette dernière contrôle 85 % des parts de la mine, tandis que l’État guinéen détient les 15 % restants. Ce dernier bénéficie également d’une redevance de 5,5 % sur les revenus générés par l’exploitation.

Agence

BURKINA FASO

L’Etat sécurise au moins 523 millions \$ pour des projets routiers

Le déficit d’infrastructures routières demeure l’un des principaux freins à la compétitivité des pays africains, notamment ceux enclavés dont une grande partie des échanges dépend des corridors les reliant aux ports des États côtiers. Les investissements dans ce domaine restent ainsi une priorité des pouvoirs publics. Le Parlement burkinabè a approuvé un financement global de plus de 300 milliards FCFA (plus de 523,4 millions USD) destiné à plusieurs projets d’infrastructures routières. Mobilisés à travers trois accords de prêt, ces fonds doivent permettre de bitumer plus de 300 kilomètres de routes et d’aménager plus de

200 km de pistes rurales, avec pour objectif de renforcer les échanges économiques, d’améliorer la connectivité intérieure et de consolider les corridors régionaux. Le premier financement est consacré au Programme d’interconnexion des routes communautaires et de facilitation des transports (PIRCoFaT). Il vise l’aménagement du tronçon Banfora – frontière ivoirienne, un axe stratégique pour le transport de marchandises et les échanges commerciaux avec la Côte d’Ivoire. Le deuxième accord concerne le Projet de réhabilitation des infrastructures de soutien à l’économie (PRISE). Celui-ci prévoit la modernisation des tronçons

Ouo – Gaoua, Bousse – Kordié, Garango – Tenkodogo et Nioryida – Manga, afin d’améliorer la mobilité des personnes et des biens. Le troisième financement porte sur le Projet de bassin d’intégration Sikasso – Korhogo – Bobo-Dioulasso (SKBo). Il prévoit le bitumage de la route Banfora – Ouou, ainsi que l’aménagement de plusieurs centaines de kilomètres de pistes rurales destinées à désenclaver les zones de production agricole et à faciliter leur accès aux marchés. Selon le ministère des Infrastructures, la mise en œuvre de ces différents projets permettra non seulement d’étendre le réseau routier revêtu du pays, mais aussi

de réhabiliter plusieurs axes existants, contribuant ainsi à la modernisation du réseau nationale de transport. Au-delà de leur portée économique et logistique, ces investissements surviennent dans un contexte sécuritaire tendu dans l’ouest du Burkina Faso, ainsi qu’au niveau de plusieurs zones frontalières. Pour les autorités, l’amélioration du réseau routier constitue également un levier pour renforcer la présence de l’État, faciliter la mobilité des forces de sécurité, améliorer l’accès des services publics dans les localités enclavées, et renforcer la surveillance des principaux corridors transfrontaliers.

R.I.

GHANA

Le pays poursuit le renforcement opérationnel de la ligne ferroviaire Tema - Mpakadan

Après plusieurs années d’investissements dans la réhabilitation de son réseau ferroviaire, le Ghana cherche désormais à fiabiliser les infrastructures pour mieux capter les flux commerciaux régionaux. La modernisation de la liaison Tema - Mpakadan illustre cette volonté de renforcer l’intégration logistique du pays. Au Ghana, un financement de 21 millions USD a été confirmé en faveur du projet de ferroviaire Tema - Mpakadan, selon des informations attribuées par la presse locale à la Ghana Railway Development Authority (GRDA). Ces fonds alloués par la Commission européenne serviront à achever les travaux techniques nécessaires sur cette infrastructure longue de 97,7 km, et à accélérer sa pleine exploitation commerciale. Selon les médias locaux, un audit récent a révélé que plusieurs équipements essentiels n’étaient pas entièrement opérationnels lors de la mise en service de la ligne. Les investigations ont notamment identifié des insuffisances au niveau du système de signalisation, du dispositif de sonorisation publique, des équipements de contrôle des passages à niveau, ainsi que des aiguillages ferroviaires. Ces installations jouent un rôle déterminant dans la sécurité des opérations, la fluidité du trafic et la fiabilité du service. Leur dysfonctionnement a soulevé des interrogations sur la capacité de la ligne à assurer pleinement le service attendu. La situation limite actuellement les capacités d’exploitation de l’axe, alors que la demande en transport de marchandises et de voyageurs devrait progresser avec la montée en puissance des échanges régionaux. Dans le cadre des efforts visant à renforcer les services sur cette liaison, l’autorité ferroviaire a réceptionné fin juin 20 nouvelles locomotives, ainsi que 20 wagons de marchandises. A plus long terme, le développement du corridor ferroviaire Tema - Mpakadan s’inscrit dans une ambition régionale plus large. Le projet prévoit une extension du réseau vers le Burkina Faso, avec pour objectif de renforcer la connexion des pays sahéliens enclavés, notamment le Mali et le Niger, au port de Tema, l’un des principaux points d’accès maritimes en Afrique de l’Ouest.

Agence

ROYAUME UNI

Réglementation financière nouvelle

Dans un discours, le Président de la Financial Conduct Authority (FCA) Nikhil Rath, explicite l'approche du régulateur pour faire face au déploiement de l'intelligence artificielle (IA). Il explique que les services financiers seront au cœur de l'économie britannique de l'IA, en apportant le capital, les infrastructures et la confiance nécessaires pour faire passer cette technologie à l'échelle.

Nikhil Rath souligne que l'IA évolue plus vite que les cadres réglementaires classiques, et que la FCA doit donc repenser sa façon de superviser, de recueillir l'information et de collaborer avec les acteurs du marché. Le régulateur insiste aussi sur deux axes de montée en puissance pour les services financiers - les systèmes agentiques et la tokenisation - qu'il voit comme des leviers pour réduire les frictions, abaisser les coûts et créer de nouveaux services. La FCA n'envisage pas de créer de nouvelles règles spécifiques à l'IA, préférant se concentrer sur la facilitation d'un usage sûr (par exemple avec le développement de la « supercharged sandbox » dédiée au sujet), et sur sa propre utilisation de l'IA en tant que régulateur. La Financial Conduct Authority (FCA) ouvre une consultation sur des ajustements ciblés des règles de cota-



tion applicables aux fonds fermés d'investissement, afin de mieux encadrer les conflits d'intérêts et de protéger les actionnaires minoritaires. La FCA veut aligner les protections applicables aux gestionnaires sortants et entrants (pour éviter qu'un changement de gérant n'affaiblisse l'encadrement des frais ou des stratégies), mieux reconnaître les liens entre administrateurs et actionnaires significatifs, et traiter les cas où un actionnaire de poids est aussi gestionnaire du fonds. Cette consultation s'inscrit dans le contexte de l'offensive ces derniers mois de l'investisseur activiste américain Saba Capital, qui cherche à prendre le contrôle du Edinburgh Worldwide Investment Trust en remplaçant son conseil d'administration et son gestionnaire d'investissement actuel. L'Association of Investment Companies

R. I.

TRANSPORT MARITIME

Singapour conserve sa position de plaque tournante mondiale

Selon l'Autorité portuaire de Singapour (MPA), le port de Singapour a traité un nombre record de 44,66 millions de conteneurs standard en 2025. Le port a également conservé sa position de plus grand centre mondial de ravitaillement maritime. Singapour continue de maintenir sa position de plaque tournante mondiale du transport maritime,

se classant en tête du classement de l'International Shipping Hub Development Index (ISCDI) pour la 13e année consécutive. Ce classement, publié conjointement par Baltic Exchange, fournisseur de données maritimes basé à Londres, et l'agence de presse chinoise Xinhua, évalue de manière exhaustive les principaux centres de transport maritime en fonction de facteurs tels

que les installations portuaires, les services aux entreprises professionnels et l'environnement général. Dans un communiqué du 10 juillet, Baltic Exchange a déclaré que la position de leader de Singapour reflète la situation stratégique de la nation insulaire et ses services maritimes, notamment financiers, d'assurance et juridiques, ainsi que son rôle

dans le développement des carburants alternatifs et l'innovation technologique. Par ailleurs, l'Autorité maritime et portuaire de Singapour (MPA) a déclaré que ces résultats témoignent de l'engagement fort et des efforts conjoints des partenaires industriels et de la communauté maritime.

Agence

RECORD DE VISITEURS, RECORD DE TAXE Vienne fait payer son attractivité

Vienne, qui bat des records de fréquentation, va plus que doubler sa taxe de séjour afin de faire davantage contribuer les visiteurs à son financement. Au risque, selon les hôteliers, d'"abattre la vache à lait" du tourisme. Propreté, sécurité, confort: en vingt ans, ce trio gagnant a propulsé la métropole autrichienne sur le podium des villes les plus agréables à vivre, juste derrière Copenhague et devant Melbourne, et contribué à l'essor du tourisme. Entre 2005 et 2025, le nombre de nuitées enregistrées est passé de 8,8 à 20,1 millions, un succès que compte désormais faire fructifier la municipalité. Elle a décidé de porter la taxe de séjour de 3,2 à 5% début juillet, et à 8% à partir de juillet 2027. Des touristes font une promenade en calèche devant le palais impérial de la Hofburg, le 2 février 2026 à Vienne, en Autriche (AFP / Joe Klamar) Cela en fera "la deuxième plus élevée d'Europe" derrière Amsterdam

(12,5%), déplore Martin Stanits, porte-parole de l'Association autrichienne des hôtels (ÖHV), qui souligne que les établissements font déjà face à une forte pression fiscale et à une explosion des coûts de l'énergie, des salaires et de l'alimentation. "La ville vit depuis des décennies au-dessus de ses moyens et comble aujourd'hui ses déficits budgétaires au détriment du tourisme", accuse M. Stanits, qui dénonce auprès de l'AFP une tendance à faire du tourisme une variable d'ajustement budgétaire. Selon lui, les responsables politiques sous-évaluent l'apport économique du secteur. "Abattre la vache qu'on veut traire, ce n'est vraiment pas une super idée", dit-il à l'adresse de la coalition qui gouverne Vienne, une alliance entre les sociaux-démocrates et les libéraux. Le même discours résonne du côté des agences de voyages, qui pointent en outre la taxe de 12 euros appliquée sur les billets d'avion.

"Investissement dans l'avenir"

Leur président, Gregor Kadanka, voit dans la multiplication des taxes et redevances une menace pour l'attractivité autrichienne, Ryanair préférant selon lui développer sa flotte à Bratislava, en Slovaquie, voisine de seulement quelques dizaines de kilomètres. Selon lui, les destinations concurrentes gagnent du terrain pendant que Vienne, de plus en plus chère par rapport aux autres capitales d'Europe centrale, "perd en attractivité". Mais la municipalité assume. Pour elle, cette hausse est la traduction d'une philosophie de "responsabilité partagée" entre la ville et un secteur qui bénéficie de ses services publics notoirement fiables et performants. "Il utilise plus que jamais l'infrastructure de premier ordre de la ville et profite également de son entretien et de son développement. Il est donc compréhensible qu'il y apporte aussi sa contribution", explique à l'AFP Isabella Rauter, de l'office du tourisme.

Grâce à son offre haut de gamme de concerts classiques et de musées, Vienne est devenue une destination culturelle mondiale, tout en demeurant à l'abri des nuisances du tourisme de masse. Elle est aussi une ville de congrès et de diplomatie parce qu'elle "fonctionne bien", souligne Mme Rauter, selon qui la taxe de séjour constitue "un investissement dans l'avenir de la destination". Les recettes tirées de la taxe contribuent à la qualité de vie dont profitent par ricochet les visiteurs. Elles doivent permettre à l'ancienne cité impériale de rester compétitive face aux métropoles nordiques ou suisses. Même si en l'augmentant fortement, la ville risque aussi d'accentuer son décrochage tarifaire vis-à-vis de Prague et Budapest, où les visiteurs s'acquittent respectivement d'environ deux euros par nuit et de 4% du prix de l'hébergement.

R. I.

ESPAGNE

Madrid prolonge le plan anti-crise et lance la préparation du budget 2027

Le gouvernement a approuvé, en Conseil des ministres, un nouveau paquet de mesures destiné à atténuer l'impact économique de la crise internationale, tout en lançant officiellement l'élaboration du budget général de l'État pour 2027 avec la mise à jour du cadre macroéconomique. La réunion a également permis de renforcer la stratégie de l'exécutif en matière de logement, l'un des axes politiques de la législature. Le nouveau décret remplace le précédent paquet de mesures, dont la validité expirait le 30 juin. Comme l'avait annoncé le chef du gouvernement, l'objectif est de maintenir la protection des familles, des travailleurs et des secteurs économiques particulièrement exposés à la volatilité des marchés énergétiques liée à la situation géopolitique au Proche-Orient. Le ministre de l'Économie, du Commerce et des Entreprises, Carlos Cuerdo, a défendu la prolongation en affirmant que « nous ne pouvons pas baisser la garde », car l'économie évolue encore dans un contexte de « forte incertitude géopolitique ». Le ministre a assuré que le gouvernement maintiendra son soutien aux secteurs les plus exposés tant que persisteront les risques liés à la situation internationale. Parmi les mesures reconduites figurent les aides de 20 centimes par litre de carburant pour les transporteurs, les agriculteurs et les éleveurs, ainsi que différents incitations liées à l'électrification et au développement des énergies renouvelables. La portée définitive du décret sera détaillée par l'exécutif à l'issue du Conseil des ministres. Cette approbation coïncide avec la publication de l'estimation provisoire de l'inflation de juin (source en espagnol) par l'Institut national de statistique (INE), qui fixe le taux annuel à 3,2 %, le même niveau que lors des deux mois précédents. Le gouvernement soutient que les mesures adoptées depuis mars ont contribué à contenir l'évolution des prix, même si plusieurs analystes avertissent que la progression du conflit au Proche-Orient continuera de conditionner le coût de l'énergie au cours des prochains mois.

Agence

Les Émirats arabes unis obtiennent un accès libre aux puces IA et au matériel militaire américains

Hier, le département américain du Commerce a assoupli ses règles d'exportation vers les Émirats arabes unis. Huit entreprises américaines, parmi lesquelles Apple, Amazon et Microsoft, peuvent désormais obtenir des puces d'intelligence artificielle, équipements militaires et satellites commerciaux sans demande de licence individuelle. Mais la sénatrice démocrate Elizabeth Warren dénonce des risques de détournement de technologies sensibles vers la Chine.



C'est relâche entre les États-Unis et les Émirats arabes unis. Apple, Amazon, Google, Meta, Microsoft, OpenAI, Oracle et xAI exportent désormais des puces avancées, serveurs et logiciels d'intelligence artificielle vers leurs filiales émiraties sans licence individuelle. Le département du Commerce a déposé le texte pour inspection publique avant sa publication au Federal Register, prévue le 14 juillet. Il reclassifie les Émirats arabes unis dans un groupe de pays qui bénéficient d'exceptions de licence élargies pour le matériel militaire et les biens à double usage, une catégorie jusqu'ici réservée aux membres de l'OTAN et à quelques alliés proches. Les Émirats sont le seul pays du groupe à ne pas appartenir aux régimes multilatéraux de contrôle des exportations. Le texte n'inclut ni Israël ni l'Arabie saoudite dans cette catégorie.

Huit entreprises américaines accèdent aux puces sans licence

Deux entreprises émiraties, G42 et Core42, bénéficient du même régime que les huit groupes américains. Le Commerce a par ailleurs annoncé un examen favorable des futures demandes de licence déposées par MGX, le fonds technologique émirati. Selon 9to5Mac, Apple emploierait vraisemblablement ce nouvel accès pour ses centres de données dans le pays. Le texte active pour les Émirats la licence Exception STA, l'autorisa-

tion commerciale stratégique déjà accordée à d'autres alliés, pour l'ensemble des articles non inclus dans l'exemption sans licence. Les sections 742.6(a)(6)(iii)(A) et (B) du règlement américain sur l'administration des exportations définissent les puces avancées, les serveurs et les logiciels associés soumis à contrôle, ainsi que leurs destinataires autorisés. En 2025, Washington avait déjà conclu un accord préliminaire avec Abou Dhabi pour l'importation de centaines de milliers de puces NVIDIA, un cadre finalisé en mai de la même année. Pour le département du Commerce, cette faveur est la contrepartie de décennies de coopération contre l'Iran et ses alliés, le Hamas, le Hezbollah et les Houthis. Le texte signale en particulier le rôle des Émirats pendant l'opération Epic Fury, la série de frappes américano-israéliennes contre l'Iran engagée en février. La mesure concerne également le pétrole, le gaz et le nucléaire civil. Les Émirats sont aussi le premier partenaire commercial des États-Unis au Moyen-Orient. Leurs investissements directs sur le sol américain dépassent 876 milliards d'euros.

Washington abandonne le système de papiers instauré en 2025

En janvier 2025, l'administration Biden avait instauré un système à trois niveaux pour l'exportation des puces d'intelligence artificielle, avec des quotas pour la plupart des pays

et un accès libre réservé à dix-huit alliés proches. Les Émirats subissaient des quotas dans ce cadre. L'administration Trump a abrogé cette hiérarchie. Les Émirats accèdent désormais aux mêmes conditions que les pays du premier cercle, sans limite de quantité ni surveillance des installations. Un autre projet de règle, formulé en mars, envisageait d'obliger les acheteurs de plus de 100 000 puces à investir dans des centres de données américains. Le texte publié vendredi ne reprend pas cette condition pour les Émirats.

G42 avait déjà dû céder ses équipements Huawei en 2024 pour rassurer Washington sur ses liens avec la Chine. La sénatrice démocrate Elizabeth Warren, membre de la commission bancaire du Sénat, critique aujourd'hui la faveur accordée à l'entreprise. Selon elle, un membre de la famille royale émiratie à la tête de G42 et de MGX aurait discrètement acquis 49 % de World Liberty Financial, la société de cryptomonnaie de Donald Trump, alors même que le Commerce accorde à G42 un accès sans licence malgré des inquiétudes documentées sur un possible détournement de technologies sensibles vers la Chine. Un ancien responsable du département du Commerce estime que le nouveau régime écarte tout débat interne sur ce type d'autorisation, auparavant jugée sensible en raison des liens commerciaux potentiels de G42 avec des clients chinois.

Apple domine largement le marché des montres connectées IA en 2026



Les chiffres du premier trimestre 2026 confirment une domination sans partage sur le segment des montres connectées à intelligence artificielle embarquée. L'Apple Watch écrase la concurrence avec 90 % des livraisons mondiales dans cette catégorie.

Le cabinet d'études Counterpoint Research vient de publier les données de son baromètre mondial des livraisons de montres connectées pour le premier trimestre 2026. Le constat est sans appel : Apple capte environ 90 % des expéditions de montres connectées dotées d'une intelligence artificielle dite « Edge AI ». Dans le même temps, la pénétration de cette technologie sur l'ensemble du marché des montres connectées a progressé de 70 % en un an pour atteindre 25 % des livraisons totales au premier trimestre.

L'Apple Watch très largement en tête des montres connectées avec IA embarquée

Counterpoint qualifie de montre « Edge AI » un modèle capable d'exécuter localement des traitements d'intelligence artificielle grâce à un moteur neuronal ou une unité de calcul dédiée (NPU), sans dépendre systématiquement d'un smartphone ou de serveurs distants. Les fonctions concernées touchent aussi bien à la santé qu'à la sécurité ou aux interactions avec l'utilisateur. Sur l'Apple Watch, ces traitements permettent notamment d'analyser certaines données directement depuis la montre, comme la détection d'un rythme cardiaque irrégulier ou d'une chute, sans transmettre immédiatement les informations vers un iPhone ou le cloud.

Selon Anshika Jain, analyste principale chez Counterpoint Research, « les marques améliorent continuellement le matériel de leurs montres afin de les rendre plus aptes à exploiter l'intelligence artificielle. L'intégration de l'Edge AI permet d'obtenir des informations de santé en temps réel et des réponses plus rapides, tout en contribuant à préserver la confidentialité des données ». Elle précise également qu'à l'heure actuelle, « cette technologie reste essentiellement réservée aux principaux acteurs du marché, Apple représentant à lui seul environ 90 % des livraisons de montres Edge AI au premier trimestre 2026 ». Les usages liés au suivi de la santé demeurent incontestablement les plus répandus. Counterpoint indique notamment que les expéditions de montres intégrant une mesure de la pression artérielle ont doublé sur un an, tandis que celles capables de détecter l'apnée du sommeil ont été multipliées par trois. Le cabinet estime par ailleurs que les fabricants s'intéressent désormais à la détection du diabète comme prochaine évolution.

Apple creuse l'écart face à une concurrence encore à la traîne

Le géant de Cupertino a pris une longueur d'avance dès 2023 avec l'arrivée de la puce S9 équipée d'un Neural Engine à quatre cœurs spécialement conçu pour les traitements d'apprentissage automatique directement sur la montre. Les principaux concurrents n'ont commencé à proposer des solutions comparables que plus récemment. Huawei a par exemple introduit sa puce Kirin W80 l'année dernière afin d'activer localement son assistant vocal Celia. Qualcomm prépare de son côté le lancement de sa plateforme Snapdragon Wear Elite cette année, tandis que Google développerait sa propre puce dédiée aux montres connectées.

Counterpoint souligne également l'apparition d'une autre approche reposant davantage sur des optimisations logicielles que sur des accélérateurs neurologiques dédiés. La plateforme Apollo d'Ambiq en est un exemple en exploitant les extensions Helium d'Arm pour effectuer les calculs d'IA. Cette solution reste toutefois marginale face au choix d'Apple, qui mise depuis plusieurs années sur un matériel spécifiquement conçu pour ces traitements.

Du côté des prochaines générations, les rumeurs autour de l'Apple Watch Series 12 évoquent notamment l'arrivée d'un nouveau capteur de santé directement intégré au bracelet en silicone. Mais en attendant d'éventuelles évolutions matérielles, les derniers chiffres de Counterpoint montrent qu'Apple conserve une avance très nette sur le marché des montres connectées capables d'exécuter directement des traitements d'intelligence artificielle.

APRÈS DOUZE ANS DE CARRIÈRE

L'une des Porsche les plus populaires stoppe sa production sans remplacement direct

Le Macan de première génération a fait les beaux jours de la gamme Porsche en assurant de beaux volumes de ventes. Déjà disparu du marché européen depuis l'instauration de la réglementation GSR2, le SUV stoppe pour de bon sa production pour tous les autres pays. Entre une relève immédiate devenue électrique qui peine à trouver son public et un projet de thermique lancé dans la panique, Porsche, déjà mal en point, risque de sentir passer ce retrait.

Deux ans après avoir quitté le marché européen, il est temps pour le Porsche Macan de première génération de faire définitivement ses adieux. En fin de mois, le dernier exemplaire devrait sortir des lignes de montage de Leipzig. En Europe, l'entrée en vigueur de la réglementation GSR2 l'avait poussé vers la sortie, mais sur les marchés où celle-ci ne s'applique pas, le SUV d'entrée de gamme de Porsche restait populaire. A tel point que, sur certaines périodes, son remplaçant, devenu électrique, n'arrive pas à supplanter son prédécesseur vendu à ses côtés en concession.

Rares sont les constructeurs à proposer deux générations du même modèle en parallèle. Les anciennes versions se vendant mieux que leur successeur le sont encore plus. En 2024, année charnière, 78 % des Macan vendus dans le monde étaient thermiques.

L'année suivante, le Macan électrique a réussi à dépasser son aïeul thermique, bien aidé par sa disparition du marché européen.

Le premier semestre 2026 est moins encourageant. Porsche a écoulé 35 315 Macan, toutes versions confondues, dans le monde. Parmi eux, 15 620 étaient électriques et 19 695 thermiques. Conscient de cet écart dans la demande, Porsche aurait déjà constitué d'importants stocks de Macan thermiques en Amérique du Nord pour continuer à alimenter les concessions jusqu'en 2027.



Porsche s'apprête à payer le prix de son erreur stratégique

Plus accessible que le Cayenne et pouvant séduire une clientèle plus large que les 911 et 718, le Macan s'est fait une

place de choix dans la gamme du constructeur en devenant l'une de ses meilleures ventes. La direction de Porsche l'admet elle-même : miser sur une seconde génération proposée uniquement en 100 % électrique était une erreur stratégique. Bien que le produit

électrique soit, dans l'ensemble, assez réussi, la clientèle a du mal à prendre le virage de l'électrique, et ne pas lui laisser le choix est allé au-devant d'une grosse baisse des ventes. Le constat risque d'être encore plus amer quand les derniers SUV thermiques en stock auront été vendus.

Dans l'urgence, le constructeur s'est attelé au développement d'un nouveau SUV compact équipé de motorisations essence et hybrides. Celui-ci sera basé sur la plateforme PPC (Premium Platform Combustion), déjà utilisée par le récent Audi Q5. Depuis un peu plus d'un an, les équipes de Porsche font au plus vite pour présenter ce renfort bienvenu. En 2025 déjà, nous avons repéré les premiers prototypes roulant sur des pistes dans le Grand Nord. Oliver Blume, le PDG de la marque, a annoncé que l'arrivée de ce SUV, attendu comme le messie, se fera au mieux en 2028. Pendant quelques mois, au minimum, la gamme sera privée de son meilleur atout, avec un risque direct pour la santé de l'entreprise, qui envisage déjà plusieurs plans sociaux d'envergure à la suite de résultats financiers alarmants. Pour rappel, en 2025, la marge nette du constructeur de Stuttgart est passée de 3,6 milliards d'euros à 310 millions, soit une baisse de 91 %. C'est dire la responsabilité qui attend ce futur SUV, qui devra non seulement retrouver le succès du Macan qui nous quitte ce mois-ci, mais aussi contribuer à relancer la marque.

Les salaires XXL des employés de Porsche en Allemagne

Le patron du groupe Volkswagen cherche à faire des économies à tous les étages alors que les fleurons du géant allemand ont perdu de leur superbe, Porsche en tête. Et il y a probablement à faire du côté du personnel en Allemagne : plus de 20 000 employés pour la marque de prestige de Stuttgart, qui les paye généreusement. Porsche a déjà commencé à stopper les grosses primes annuelles. La marque va-t-elle s'attaquer aux salaires ou aux effectifs ?

23 000 des 45 000 employés que compte Porsche à travers le monde sont en Allemagne. Un pourcentage finalement rassurant pour une marque de prestige qui a su garder une forte empreinte sur son sol au fil du temps, malgré des délocalisations relativement mesurées. Car en dehors du Cayenne fabriqué notamment en Slovaquie, tout ou presque vient d'Allemagne. Et s'agissant de produits à haute valeur ajoutée, les compétences requises derrière sont d'autant plus importantes.

La masse salariale est donc sans surprise colossale chez Porsche qui a longtemps surfé sur une rentabilité avoisinant les 15 % pour soutenir les salaires élevés, les primes annuelles pour le moins

généreuses et les excellentes conditions de travail sur les différents sites allemands. En face, les prix catalogue n'ont cessé d'augmenter au fil du temps, nonobstant les listes d'options à rallonge. Mais ce système rentable a visiblement trouvé ses limites. Pertes de marché en Chine, rentabilité tombant proche du zéro, Porsche arrive probablement au bout d'un cycle. Les salaires, eux, vont-ils rester aussi exceptionnels ?

Les salaires chez Porsche Allemagne

Ce sont nos confrères d'Automobilwoche qui ont sorti les chiffres, consultant l'office fédéral des taxes et impôts pour retrouver quelques statistiques sur ce que perçoivent les employés de Porsche en Allemagne. Sur les 23 000 employés de Porsche Allemagne, 9000 touchent plus de 100 000 € bruts annuels, soit grosso modo le double du salaire brut moyen allemand du privé. Plus que le haut du panier (201 employés sont à plus de 300 000 € bruts annuels, 28 à plus de 500 000 € bruts annuels), c'est surtout cette « masse » de salariés affichant des salaires à six chiffres qui impressionne. En Allemagne, ce genre de salaire n'est pas rare dans les grandes entre-



prises industrielles, mais chez Porsche, les employés à ce niveau de rémunération ne sont pas si rares ! Evidemment, il ne s'agit pas d'employés d'usines, bien que déjà qualifiés : chefs de projet ou ingénieurs senior, responsables en production... Porsche reste une entreprise d'ingénieurs et de techniciens à expérience.

Réduire les ventes... et le personnel ?

Porsche n'échappera pas à la cure d'austérité décidée par la direction d'Oliver Blume. Rappelons que

l'ancien patron de Porsche, qui n'a gardé que sa casquette de patron du groupe Volkswagen, a parlé de 100 000 postes à supprimer chez VW Group. De son côté, Porsche est peut-être arrivé à un stade où la marque est devenue trop « grande ». Le nouveau patron, Michael Leiters, a donc une mission bien particulière que tout bon constructeur « rêverait » d'avoir : faire baisser les ventes, en jouant sur la production, voire les modèles. Pour Leiters, Porsche peut être rentable avec 200 000 ventes annuelles, soit 150 000 de moins

qu'au plus haut de l'activité. Et dans le viseur de la nouvelle direction, les « trop nombreuses » embauches de direction ou d'administration ces dernières années. Des cols blancs voués à sauter pour ramener Porsche à la raison d'ici le début de la prochaine décennie. Les ingénieurs, eux, devraient rester au cœur de l'activité mais peut-être pas en si grand nombre si Porsche revient à 200 000 ventes annuelles avec un catalogue un peu plus rationalisé.

Mots fléchés

SOUVERAIN REPRÉSEN- TANTE		ENGUEU- LADE LUNETTEUX		BRILLE DE LOIN BICHONNÉ		PLANCHES À DESSIN BAT LE ROI		OISEAU MIGRATEUR TRANSPORT PARISIEN		PLAN D'ÉPARGNE BOISSON DU MATIN	
JOUEURS DE BASKET PEINTRE FRANÇAIS							PAREIL RÉCOLTE				
						MÂCHOIRE FATIGUÉE					PLONGÉ
RAT OU SOURIS UN GARS								JOYEUX COUP DE PIED			
			CHANDELLE		DIMINUTIF VALLÉE INONDÉE						
MAL À L'ESTOMAC AUTHEN- TIQUE							SIGLE EUROPÉEN FÊTARD			EXIGIBLE	
				VICTOIRE DE NAPOLÉON AVANT LES POISSONS					PARTICULE CROCHET DE BOUCHER		
ULTIMATUM	SONGEA EXTORSION DE FONDS					ARÔME COURSES					
					SERVICES NON RENDUS					DÉCHET HUMAIN	
PASSAGE LIBRE		PAYS ENSOLEILLÉ TRIBUNAL						ÉLIMINE MALADIE HONTEUSE			
					SENTIR MAMELLE						TONNEAU
SUR LE TAPIS FAISAIT UNE DIÈTE			DISPERSÉ DRAME JAPONAIS						CONIFÈRE DANS		
							FIXÉ				
BOÎTE À CRAYONS								SANS TRACE			

Une production de plus de 1,619 millions qx d'ail réalisée cette saison à Mila

La wilaya de Mila a réalisé au titre de l'actuelle saison agricole 2025-2026 une production de 1.619.325 quintaux d'ail, a-t-on appris de la Direction locale des services agricoles. Selon le chef du service de régulation de la production et d'appui technique de cette direction, Mohamed Bougouiten, cette "quantité importante" a été récoltée sur une superficie globale estimée à 2.887 hectares essentiellement concentrés dans la partie Sud de la wilaya au périmètre d'irrigation de Teleghema comprenant les communes d'Oued Atmania, Oued Seggan, Teleghema et Mechira.



LUTTE CONTRE LE
TERRORISME ET LE CRIME
ORGANISÉ
Plus de 9 000
arrestations au premier
semestre 2026

Par S. R.

Les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont poursuivi leurs opérations de lutte contre les différentes formes de criminalité durant le premier semestre 2026. Selon le bilan opérationnel publié par la revue « El Djeich » dans son numéro 756 de juillet 2026, les interventions menées sur le terrain ont permis d'obtenir des résultats importants dans les domaines de la lutte anti-terroriste, du démantèlement des réseaux criminels et de la saisie de grandes quantités de produits illicites. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les unités de l'ANP ont neutralisé 14 terroristes durant les six premiers mois de l'année 2026, tandis que neuf autres éléments ont choisi la voie de la reddition. Les opérations menées ont également permis l'arrestation de 147 éléments de soutien aux groupes terroristes. Sur le plan des saisies, les forces de l'ANP ont récupéré 39 pistolets et fusils mitrailleurs ainsi que 10 lance-roquettes, illustrant la poursuite des efforts visant à éliminer les dernières poches d'activité terroriste et à sécuriser le territoire national. Le bilan fait également état d'une forte mobilisation contre le crime organisé sous toutes ses formes. Les opérations conduites par les différentes unités ont permis l'arrestation de 8 111 individus impliqués dans des activités liées à la contrebande et à l'orpaillage illégal. Les interventions ont également abouti à la récupération de 159 armes à feu et à la saisie de moyens utilisés dans ces activités, notamment 856 véhicules, 13 442 marteaux-piqueurs, 6 436 groupes électrogènes et 55 détecteurs de métaux. Dans le domaine de la lutte contre l'exploitation illégale des ressources et les trafics transfrontaliers, les unités ont saisi 945 397 litres de carburants, ainsi que d'importantes quantités de produits destinés à la contrebande, dont 1 160 tonnes de denrées alimentaires et 726 quintaux de tabac. Les opérations de contrôle aux frontières ont également permis l'arrestation de 9 065 immigrants clandestins de différentes nationalités, dans le cadre des efforts visant à lutter contre les réseaux de migration irrégulière et à renforcer la surveillance des frontières nationales. Par ailleurs, la lutte contre le trafic de drogue a constitué un autre axe majeur des interventions durant cette période. Les services concernés ont procédé à l'arrestation de 1 092 narcotrafiquants et à la saisie de quantités importantes de substances illicites. Les opérations ont permis la récupération de 156,5 quintaux de kif traité, de 730,46 kilogrammes de cocaïne ainsi que de 25,6 millions de comprimés psychotropes.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LOGISTIQUES DE NAFTAL
100 nouveaux camions réceptionnés,
400 emplois à la clé

Synthèse Z R.

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) renforce sa flotte logistique. Elle vient de réceptionner une première tranche de 100 camions citernes destinés au transport des produits pétroliers, dans le cadre d'un partenariat industriel conclu avec l'Entreprise de développement de l'industrie automobile (EDIA), relevant de la Direction des industries militaires du ministère de la Défense nationale. Ce projet, qui prévoit à terme la livraison de 400 ensembles tracteurs complets de marque Mercedes-Benz, s'accompagnera de la création de 400 nouveaux postes d'emploi, renforçant ainsi à la fois les capacités opérationnelles de l'entreprise et son impact socio-économique. Les 300 ensembles restants seront livrés au cours du mois d'août prochain, conformément au calendrier arrêté entre les deux partenaires. La cérémonie de remise de cette première tranche a été présidée par le Président-directeur général de Naftal, Djamel Cherdoud, en compagnie du Directeur général de l'Entreprise de développement de l'industrie automobile, le général Hamel Mahfoud, en présence, notamment, du Directeur exécutif de la Direction Portefeuille et Participations

du groupe Sonatrach, du Secrétaire général du Syndicat national de Naftal, du Directeur général de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), du Directeur général de la Société algérienne de production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPL), du Directeur général de l'Entreprise de fabrication de carrosseries de véhicules industriels et légers de Tia-ret (CVILT), ainsi que de représentants du ministère de la Défense nationale et des deux partenaires. À travers cet investissement, Naftal entend renforcer ses capacités de transport des produits pétroliers et améliorer la performance de sa chaîne logistique, notamment en direction des wilayas du Sud et du Grand Sud, où la demande en carburants connaît une croissance soutenue sous l'effet des grands projets de développement économique et de l'augmentation des besoins des centrales de production d'électricité. Dans son allocution, le PDG de Naftal a souligné que cette première réception illustre « la solidité du partenariat » qui unit les deux entreprises depuis plus d'une décennie. Il a salué le professionnalisme de l'Entreprise de développement de l'industrie automobile, qui est parvenue à réaliser et à livrer cette première tranche dans un délai n'excédant pas trois mois après la signature des contrats, en avril dernier. Djamel Cher-

doud a également estimé que ces nouveaux moyens contribueront à garantir un approvisionnement régulier en produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national, en particulier dans les régions méridionales, où les besoins énergétiques sont en constante progression. Il a, par ailleurs, mis en avant le soutien des pouvoirs publics et les facilitations accordées par le gouvernement, ayant permis la concrétisation de ce projet structurant.

Félicitations

C'est un bonheur incommensurable. Il n'y a pas de mots pour exprimer notre joie à la réussite de notre fille, nièce,
Hadi Ania Alissia,
au baccalauréat 2026, avec la mention Bien.
En cette occasion, toute ta famille, oncles et tantes, ne te souhaite que le meilleur. Les mots nous manquent, à ta mère et à moi, pour te dire toute notre fierté, tout notre bonheur et tout notre amour.
À d'autres succès, Ania.

ONDA

Versement avec effet rétroactif des allocations de retraite complémentaire et de vieillesse du premier trimestre 2026

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé, dimanche, le versement au cours de cette semaine avec effet rétroactif, des allocations de retraite complémentaire et de vieillesse du premier trimestre de l'année 2026, découlant de la revalorisation du Salaire national minimum ga-

ranti (SNMG), a indiqué un communiqué de l'ONDA. Par ailleurs, les allocations de retraite complémentaire et de vieillesse du deuxième trimestre 2026, calculées sur la base de la nouvelle augmentation en vigueur, ont également été versées, selon la même source. Cette opération a concerné "740 bénéficiaires"

de l'allocation de retraite complémentaire et "120 bénéficiaires" de l'allocation de vieillesse. L'allocation de retraite complémentaire est perçue par les adhérents ayant cotisé au Fonds social de l'ONDA depuis 15 ans accomplis à la date d'admission au bénéfice de la retraite et atteint l'âge légal de la retraite (60

ans). Concernant l'allocation de vieillesse, l'octroi de cette pension est soumis à des conditions liées notamment à l'affiliation et à l'âge légal de la retraite (60 ans). De plus, le bénéficiaire doit avoir un revenu mensuel inférieur à 80 % du SNMG, sans condition d'effectuer la période de service. APS

IMPORTATION DES MOUTONS DE L'AÏD

13 accusés placés en détention provisoire

Treize (13) accusés ont été placés en détention provisoire et vingt-huit (28) autres sous contrôle judiciaire dans une affaire liée à l'abus de fonction, au trafic d'influence, à la dilapidation de deniers publics, à la violation des dispositions législatives et réglementaires relatives à la conclusion de marchés publics et au blanchiment d'argent, dans le cadre de l'opération d'importation des moutons de l'Aïd Al-Adha 2026, a indiqué, samedi, le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed Kamel Ben Boudiaf. Lors d'une conférence de presse consa-

crée à cette affaire, le procureur général a précisé que 41 mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier, lesquels sont impliqués dans des affaires de fraude concernant l'opération d'importation d'un million de têtes ovines à l'occasion de l'Aïd Al-Adha, et poursuivis pour les délits "d'abus de fonction, de trafic d'influence, de dilapidation de deniers publics, de violation des dispositions législatives et réglementaires relatives à la conclusion de marchés publics et de blanchiment d'argent".

Après l'audition des mis en cause, le juge d'instruction a ordonné le placement de 13 accusés en détention provisoire et la mise des autres prévenus sous contrôle judiciaire. "La plupart d'entre eux sont des responsables des points de vente, poursuivis pour le délit de négligence manifeste". Le procureur général près la Cour d'Alger a souligné que les services de sécurité compétents ont ouvert l'enquête sur instruction du parquet près le Pôle pénal économique et financier, "immédiatement après la détection d'indices sérieux faisant état de dys-

fonctionnements et de dépassements ayant entaché l'opération d'importation des bêtes de sacrifice de l'Aïd, mise en œuvre en application des directives des hautes autorités visant à garantir la disponibilité des moutons et à en réguler les prix". Les enquêtes préliminaires ont révélé l'existence de "dépassements ayant touché deux (2) volets principaux: le premier concerne les aspects sanitaires et vétérinaires, et le second a trait aux aspects financiers et contractuels liés à la passation des marchés publics".